

La mentalité canadienne

LA mentalité d'un peuple, c'est l'état d'esprit dans lequel il évolue, ou encore, c'est la reconnaissance du devoir national par tous ceux qui habitent un pays et qui, dans la vie privée comme dans la vie publique, s'inspirent de ce devoir pour que leurs actes tendent toujours vers un idéal commun. La mentalité d'un peuple se forme et se modèle d'après le but qu'il se propose d'atteindre ; son développement est plus ou moins lent selon que ce but est clair et précis ou qu'il demeure enveloppé d'incertitude et de doute.

Nécessairement, la mentalité varie selon les pays et selon les milieux. Il serait inutile de compter que la France et l'Angleterre, par exemple, puissent avoir une même mentalité. Les éléments de ces deux pays et l'idéal qui les anime sont trop distincts et les milieux où ils évoluent trop dissemblables.

La France est le pays de l'art, de la pensée et de l'idée. Inépuisable dispensatrice du génie humain porté au degré le plus élevé, elle demeure la source intarissable des généreux mouvements pour l'avancement de la science appliquée au soulagement de la misère humaine, elle reste le champ ouvert à toutes les expériences qui peuvent donner au monde un peu de liberté. Méprisant la force brutale, lui substituant la force intellectuelle et morale, toujours elle met son épée au service d'une noble cause ou d'une sainte croisade. Nation où respandit l'éclat d'un grand idéal, elle n'en a jamais refusé les rayons aux pays qui ont voulu y participer. Satisfaite et heureuse de sa gloire intellectuelle, elle se garde profondément pacifique, car son oeuvre est une oeuvre de paix. Souvent, elle abandonne des territoires pour éviter des guerres, elle s'humilie aux yeux de l'étranger pour ne pas trahir

son idée propre. — Ne sont-ce pas là les éléments d'une mentalité dont un peuple a le droit de s'enorgueillir ?

L'Angleterre, elle, est le parfait modèle de l'administration politique et financière. Ses institutions font l'admiration du monde. La puissance de son peuple réside presque tout entière dans ses aptitudes commerciales, et ses aspirations nationales sont en partie subordonnées à un mercantilisme qui empêche le développement de l'idéal. Et cependant, ses hommes politiques ont semé dans le monde des principes d'économie sociale. Leurs théories procurent, dans les situations critiques qui mettent aujourd'hui en présence le capital et le travail, des remèdes qui, sans être toujours applicables dans leur intégralité, offrent généralement des bases d'entente qu'il faut admirer. Le désir d'accroître leur puissance maritime et commerciale a peut-être fait sacrifier aux Anglais quelque chose de leur développement intellectuel. Leur ambition de faire une plus grande Bretagne, dans laquelle la puissance du génie anglais puisse se mouvoir à l'aise, a rendu nécessaire la création d'une mentalité identique dans les Dominions où ce génie doit s'exercer pour imposer partout son influence commerciale. L'Anglo-Saxon a la mentalité simpliste de l'homme essentiellement pratique, qui ne croit à l'idéal qu'autant qu'il rapporte, mais qui, au service de cet idéal, met une constance et une persévérance admirables. Pacifiste, il ne néglige pourtant pas l'accroissement de sa puissance armée, croyant qu'elle est nécessaire pour que " sur son empire, le soleil ne se couche jamais ". C'est une mentalité qui convient aux aspirations d'un peuple qui tient à assurer sa puissance par l'immensité de son commerce.

Certes, je n'ai pas la prétention, dans ces quelques lignes, d'avoir rendu justice à ces deux grandes nations et à leur mentalité. Cet exposé succinct tend à démontrer que de l'ensemble des qualités respectives des descendants de ces

deux grands pays peut résulter une mentalité distincte et complète.

Pour le moment, qu'il me soit permis de retenir que " l'orientation de la pensée individuelle détermine et crée le concept de la mentalité commune qui, une fois comprise et admise, deviendra l'axe autour duquel pivoteront les aspirations nationales ".

Dans les pays homogènes où les groupes sont unis par les liens d'une même origine et par une même ambition, le concept de cette mentalité se détermine et se fixe sans effort dans l'esprit de chacun. Il ne peut en être ainsi dans les pays habités par des races d'origine différente, chez qui, à cause d'aspirations distinctes fondées sur ce défaut d'origine commune, l'ambition n'est pas la même. En effet, dans ces pays où les aspirations n'ont pas été fondues par le temps dans le creuset d'une ambition commune, la mentalité de chacun des groupes se ressent de sa marque d'origine et se manifeste trop souvent par des signes extérieurs propres à détruire l'unité nationale nécessaire à son développement là où elle existe, difficile à établir là où elle n'existe pas encore.

Les problèmes multiples que cette diversité d'origine, de langue et de religion, ne peut manquer de faire surgir, mettent en présence des modes de solution différents qui se ressentent de la mentalité de chacun des groupes dont les points de départ et d'appui ne sont pas les mêmes. Aussi faut-il, lorsque ces problèmes se dressent, que tous, sans sacrifier les opinions honnêtes et sincères qui sont le résultat de convictions raisonnées, sachent au moins mettre de côté dans leurs discussions tout préjugé et tout parti-pris préconçu. Il faut vaincre toute tendance à affirmer la prépondérance d'une race sur l'autre et plutôt faire appel, en étudiant ces problèmes à la seule lumière de la raison, pour ne jamais permettre que l'intérêt d'un individu, d'une classe ou d'un groupe,

fasse sacrifier l'intérêt commun, l'intérêt du pays. Plus que jamais dans ces moments, la modération n'excluant pas la fermeté et la tolérance soucieuse de ne pas voiler la vérité devraient être reconnues et admises comme des vertus nationales auxquelles il faut faire appel pour ne pas creuser entre les races des abîmes que le temps lui-même ne saurait combler.

* * *

Le Canada offre ce spectacle d'un pays où, depuis cent-cinquante ans, vivent sans se confondre et sans s'assimiler les descendants de deux races aux aspirations distinctes, aux mentalités diverses, aux états d'esprit différents.

En 1760, lors de la capitulation, vivait ici un peuple homogène, une famille humaine ayant sa caractéristique distinctive et chez qui l'amour du sol avait développé un caractère essentiellement différent de celui de la majorité des Français. C'est là une vérité que les événements des premières années de l'occupation anglaise ont mise en relief et démontrée à la satisfaction des historiens les plus sérieux.

Les Canadiens, tout en conservant profondément ancrés dans leur âme l'amour de la France et le souvenir de la mission magnifique qu'elle avait accomplie sur ce continent, ayant pris un contact plus intime avec le sol et s'y étant pour ainsi dire enracinés, ne voulurent pas rompre avec lui. Au contraire, en voyant repartir pour la France ceux qui avaient conservé outre-mer leurs attaches et leurs affinités, plus que jamais ils s'identifièrent avec la terre canadienne et lui jurèrent dévouement, enthousiasme et amour. Une occupation du sol remontant à plus de cent ans le leur avait fait aimer, Heureux de vivre dans un pays où ils avaient fondé des foyers, y ayant connu une tranquillité que la mère-patrie sans cesse tourmentée par des guerres nouvelles ne pouvait leur offrir,

les Canadiens résolurent d'y demeurer. Au jour de l'abandon, c'est agenouillés et le front levé vers le ciel qu'ils jurèrent fidélité au sol d'abord, à l'Angleterre ensuite. L'histoire nous enseigne, en effet, qu'au lendemain du départ de ceux qui regagnèrent les rivages plus hospitaliers de la France il resta sur les bords du Saint-Laurent, échelonné depuis Gaspé jusqu'à Montréal, un groupe homogène de soixante-cinq mille âmes qui continua à lutter et à résister à toute tentative d'assimilation.

Certes, il n'était pas possible que le groupe canadien oubliât son histoire. Il l'avait écrite lui-même et les dernières pages portaient les traces de son sang. Aussi, gravé au plus profond du coeur, il avait un idéal qu'il conservait dans son entité. Craignant que l'abandon d'une seule parcelle de cet idéal fût le point de départ d'une orientation nouvelle, à laquelle il s'objectait instinctivement sans même savoir ce qu'elle pouvait être, il résista à ses vainqueurs de toutes les forces de son âme et de toute l'énergie de ses souvenirs attristés.

Cette résistance ne fut pas une résistance armée. Celle-là avait été de courte durée, car le conquérant, désirant depuis longtemps le territoire canadien, avait pris les mesures nécessaires pour assurer sa conquête. Mais la force des armes, si elle peut assurer une conquête matérielle et physique, est impuissante lorsqu'il s'agit d'implanter ou d'imposer une mentalité. Aussi, malgré le régime militaire des premières années, malgré les tentatives les plus hardies de brusquer un dénouement qu'il croyait nécessaire, le vainqueur vit-il la vague de son désir se heurter et se briser contre la résistance du peuple canadien. Ce peuple avait accepté son autorité et juré fidélité à son drapeau, mais il refusait obstinément de sacrifier à cette loyauté la force morale qu'il puisait dans le souvenir des sacrifices et du dévouement du passé.

La pensée qui sans cesse agitait son âme et retrempait son énergie, c'était de garder en Amérique la survivance de l'idée française. Cela devait donner au monde le spectacle des descendants de deux races, jadis ennemies, vivant une vie commune, conservant chacun leurs qualités propres et les fondant en une sorte d'union sacrée pour assurer la gloire et la grandeur d'un pays commun.

Je ne crois pas nécessaire d'ouvrir l'histoire pour chanter la loyauté des nôtres. Il me suffit d'affirmer que les fils ont reconnu la sagesse des pères et qu'ils n'ont jamais cessé de respecter le drapeau d'Angleterre, même dans les moments de crise nationale, et souvent, l'histoire le dit, au détriment de leurs intérêts matériels. Mais le but poursuivi par la race à laquelle nous nous enorgueillissons d'appartenir a toujours été de conserver l'idéal qui animait nos ancêtres, de garder à la pensée française au Canada un vaste champ d'éclosion et de maturation, sans que jamais cette pensée dérobe à nos yeux la nécessité d'un idéal commun. Dans cet idéal, les fils du Canada et les fils de l'Angleterre, devenus sincèrement et avant tout canadiens, pourraient fondre leurs efforts matériels, intellectuels et moraux, pour créer une mentalité nouvelle, c'est-à-dire une mentalité canadienne.

Ce n'est certes pas faire injure à la France que de déclarer qu'au temps même où sa domination s'affirmait sur notre pays, cette mentalité canadienne existait déjà. Emile Salone, dans son ouvrage *La colonisation de la Nouvelle-France*, a écrit : " Toute colonisation qui réussit a pour dernière étape de son évolution la création d'un peuple nouveau qui, de jour en jour, devient plus capable de se passer du secours de la mère-patrie, de subsister, de grandir par ses propres forces. Au moment où il va tomber sous la domination étrangère, ce résultat est acquis au Canada. "

Ce n'est pas non plus, que je sache, manquer de loyauté

à l'Angleterre que d'entretenir l'espoir qu'un jour elle sera fière de compter son ancienne colonie comme une nation alliée.

C'est rendre justice, il me semble, aux Pères de la Confédération que de proclamer que leurs intentions étaient de développer, par cette centralisation des pouvoirs, l'harmonie, la paix, la concorde entre les provinces de l'est et celles de l'ouest, afin qu'unies par une même ambition et un même intérêt commercial, elles joignissent leurs efforts pour atteindre le maximum de développement industriel, commercial et intellectuel. L'autonomie parfaite dont notre pays devait jouir, et qu'ils déclaraient avoir déterminée par le texte même de la constitution, donnait d'ailleurs satisfaction aux aspirations de ceux qui mettaient avant tout les intérêts du Canada. Pour eux, de cette satisfaction à la réalisation de leur but de devenir une nation jouissant d'une autonomie politique et nationale parfaite, il n'y avait que la distance qui sépare une conclusion évidente de prémisses bien posées. Du point de vue strictement commercial, en effet, que ferait l'ouest du Canada durant les cinq mois de l'année où le Saint-Laurent se couvre de glace, si les havres de Saint-Jean et de Halifax n'offraient leur sécurité au commerce océanique ? Et de même, durant les mois où il est débarrassé de l'étreinte de l'hiver, le grand fleuve, en diminuant le coût du transport, n'est-il pas un actif puissant dans la réalisation de la richesse canadienne ?

C'était là, il faut l'admettre, des raisons susceptibles d'engager les hommes de l'époque à désirer cette union, ou, après l'avoir repoussée, à l'accepter lorsqu'elle fut contractée. — C'était un effort vers l'harmonie, la concorde, mais aussi un effort vers le développement d'une mentalité canadienne que tentaient, en 1867, les hommes politiques qui rédigèrent, proposèrent et firent accepter la Confédération. Ils avaient

pour eux cet argument que l'union du Québec et de l'Ontario était devenue un état de choses politique intolérable, vu l'instabilité des gouvernements et l'agitation continuelle dans laquelle se trouvaient les deux provinces. Ils avaient, de plus, du point de vue commercial et matériel, cet argument que la Confédération offrait les garanties d'une organisation contenant en elle-même les germes d'un développement certain, d'une prospérité assurée et d'une grandeur facile à prévoir.

Sans doute, la période qui suivit l'adoption de l'*Acte de l'Amérique britannique du nord* n'a pas été exempte de choes ou de heurts entre la province de Québec et les autres provinces de la Confédération. Mais je me complais à retenir de l'histoire du dernier demi-siècle que les problèmes qui surgirent et qui agitèrent notre pays dans les vingt premières années revêtirent un caractère purement canadien. Si quelques fois, trop souvent hélas pour nous, le fanatisme religieux ou politique se manifesta, toutes les attaches et toutes les sympathies, lorsque le calme se rétablissait, n'étaient pas disparues. Ce fut l'époque où une pléiade d'hommes politiques représentant notre race la firent valoir et lui donnèrent du prestige. Ce fut également l'époque où les provinces anglaises furent représentées par les hommes les plus capables de comprendre notre état d'âme et de le juger. Aussi, l'entente entre eux devenait-elle facile puisque, dans les hautes sphères de l'intellectualité comme dans celles de la science ou de la philosophie, les amitiés se créent et les sympathies naissent facilement.

Malheureusement, de graves problèmes politico-religieux ont surgi trop souvent dans notre pays. — Je ne veux pas, par cette affirmation, condamner ceux qui en furent la cause, mais simplement constater que dans leur occurrence périodique se trouve le germe des préjugés, et par conséquent le germe de l'union des majorités anglaises des différentes provinces contre nous.

Ce qui nous a sauvés jusqu'à aujourd'hui c'est, qu'à toutes ces époques de crise, des hommes qui ne partageaient pas notre foi religieuse et qui n'étaient pas de notre origine acceptèrent de lutter avec nous pour les principes que nous voulions faire prévaloir et pour les libertés que nous voulions faire respecter. Malheureusement, le nombre de ces amitiés diminua en proportion de la fréquence des problèmes. Et lentement, insensiblement, par l'intérêt politique, se créa cette doctrine perverse, néfaste — cause de la désunion qui existe aujourd'hui — qui nous accuse de vouloir imposer dans ce pays la domination française.

Quelle erreur et quelle absurdité ! Et pourquoi faut-il avoir pendant cinquante ans, afin d'éviter des crises nationales, accepté des compromis, conclu des ententes, abandonné des parcelles de droit, pour en arriver à un tel résultat, à une telle doctrine ? — Nous n'avons, il me semble, jamais affirmé autre chose que nos droits à certains privilèges que nous nous sommes plus longtemps à attribuer à la générosité de nos compatriotes anglais. Et longtemps l'Angleterre et les institutions britanniques n'eurent pas d'admirateurs plus sincères et plus francs que les Canadiens du Québec. Pourquoi faut-il que, en vue d'affirmer une doctrine impérialiste, ceux-là aient de toutes pièces créé le spectre d'une domination française ? — Ai-je besoin de dire que cette conception de notre idéal est d'invention assez récente, et que, dans les premières périodes du gouvernement confédéré, jamais un homme politique d'une province anglaise n'eût osé faire en public une telle affirmation ? Immédiatement, en effet, il se serait trouvé d'autres hommes dans ces provinces qui eussent eu le courage de se lever et de démontrer le ridicule de la proposition. Et c'est la cause que, bien modestement, j'assigne à l'état précaire dans lequel se trouve le Canada. La mentalité canadienne, dans les provinces anglaises, a été réduite à ne pas

se manifester, si elle ne veut pas venir en conflit et exposer ceux qui la conservent et la retiennent à l'ostracisme de ceux qui veulent y substituer une mentalité impérialiste.

Je crois encore que cette vague immense qui, pendant près de vingt ans fut tenue en échec par un homme à qui l'histoire reconnaîtra une sagesse que ses contemporains ont parfois méjugée, et qui semble encore menacer notre pays, passera, et que la réaction que provoquera son passage fera renaître dans les provinces anglaises le désir intense de refaire à notre pays une mentalité conforme à ses aspirations et à ses destinées.

L'on a prétendu que le drapeau de l'Angleterre nous est indifférent. On est même allé jusqu'à soutenir, en certains milieux, que nous n'avions pour lui aucun respect, aucune loyauté. Petit à petit, s'est créée cette impression que nous serions, sur les bords du Saint-Laurent, un groupe de révoltés qui n'attendent que le moment pour prendre les armes. Mais cela est faux.

Au drapeau d'Angleterre nous accordons la plus absolue loyauté et le respect le plus sincère. Car c'est pour nous un devoir. Je ne sache pas qu'un peuple, fût-il vaincu, ait jamais maudit le drapeau du vainqueur, si, dans ses plis, il a trouvé la liberté et les privilèges consentis par le traité qui l'a soumis. Mais que l'on fasse un devoir au peuple vaincu d'aimer le drapeau du vainqueur, il me semble que c'est là mal connaître l'âme humaine. La loyauté est un devoir, l'amour est un sentiment; la loyauté se commande, mais non l'amour, l'amour se gagne !

Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de ces affirmations. Je ne veux pas du tout soutenir que nous n'avons pas, aujourd'hui autant que dans le passé, un attachement raisonné au drapeau de l'Angleterre. Nous savons qu'il symbolise des institutions qui, quoi que l'on puisse dire des hommes qui

les représentent, demeurent des institutions parlementaires modèles, des institutions qui viennent du peuple qui les a gagnées et chèrement payées et sur lesquelles le peuple conserve une emprise qu'aucun pouvoir ne peut briser. Il est possible que, dans des moments de crise ou d'agitation nationales ou politiques, ces institutions accaparées par des agitateurs et des profiteurs paraissent chancelantes. Mais cela ne prouve qu'une chose, c'est que tout ce qui est humain est susceptible d'errer et de servir par moments à des fins auxquelles il n'était pas destiné.

L'impérialisme a jeté dans notre pays des ferments de discorde d'où sont nés les problèmes qui se dressent aujourd'hui devant nous et nous divisent, Je ne crains pas d'affirmer qu'ils sont encore nombreux, parmi nos compatriotes anglais, ceux qui croient que l'impérialisme est un danger, qui ne l'acceptent pas et l'accepteront encore moins demain. Animés par un sincère et un ardent patriotisme, ils ont considéré de leur devoir d'aider l'empire par tous les moyens possibles pour empêcher qu'il ne subît dans le récent conflit aucune déchéance. C'était leur droit. Mais pour nous, même dans un moment de crise mondiale, nous ne pouvions accepter cette infiltration profonde de l'impérialisme dans la politique canadienne. En effet, si nous croyons à la nécessité d'une mentalité canadienne, comment pourrions-nous concevoir qu'il puisse être avantageux à notre pays d'adopter une doctrine dont l'élément essentiel est d'empêcher que se fonde et se forme cette mentalité? Comment, d'ailleurs, admettre qu'une doctrine qui a provoqué l'effroyable guerre qui vient de bouleverser l'Europe puisse être avantageuse à notre pays? C'est le pan-germanisme, c'est-à-dire l'impérialisme allemand, qui a été la cause immédiate de la grande guerre, et c'est le désir d'empêcher cet impérialisme d'affirmer sa puissance sur le monde qui a groupé contre lui tant de peuples.

Me serait-il permis d'affirmer que l'impérialisme est un danger pour le monde, quel qu'il soit, romain, grec, allemand, anglais, ou même américain? Toujours il crée autour de lui un élément de puissance qui, en asservissant les faibles, prive quelque part quelqu'un de ses libertés, et, en les subjuguant à ses volontés, les entraîne dans une politique de conquête et d'accaparement, par esprit de lucre. Chamberlain ne se gênait pas, par exemple, de le reconnaître lui-même lorsqu'il affirmait à Londres, le 9 juin 1896, que l' "empire ne serait qu'une immense société coopérative de production et de consommation dont l'Angleterre ayant les parts de fondateur aurait aussi les plus clairs bénéficiaires". Nous ne pouvons comprendre l'intérêt qu'aurait notre pays à accepter cette thèse d'égoïsme qui met à contribution les petits peuples pour faire la grandeur et la puissance d'un grand.

Serait-ce, par hasard, manquer de loyauté à l'Angleterre que de croire que l'état de colon ne peut pas être un état permanent, et que, tout au plus, il est un stage dans la vie d'un peuple, "qu'il est à peine une transition, un passage de l'enfance à la virilité"? S'en convaincre est facile à quiconque ouvre le livre de l'histoire. On y verra qu'ils sont rares les pays qui ont résisté à cette loi universelle. Les annales démontrent cette vérité, celles des colonies de la Phénicie et de la Grèce, tout aussi bien que, plus près de nous, celles des Etats-Unis, du Mexique et du Brésil. Convaincus de cette idée que nous suivrons la loi universelle et que, du rang de colonie nous passerons un jour à celui de nation libre, devons-nous accepter une théorie qui nous empêcherait de préparer notre avenir tel que nous le devons et le rêvons?

Je ne suis pas un séparatiste, mais je crois que notre pays a le droit d'aspirer pour le moment à la somme d'autonomie la plus parfaite possible et que, dans un avenir que détermineront les circonstances et le temps, l'Angleterre s'enor-

gueillera d'avoir laissé le Canada prendre rang parmi les nations libres et indépendantes. Nous ne devons pas oublier que l'histoire que nous vivons ne sera écrite que par ceux qui viendront après nous. Ils pourront, eux, avec impartialité, relater nos actes, commenter nos paroles. Ils nous béniront ou nous blâmeront, selon que nous aurons écouté la voix intérieure qui dicte à tout homme son devoir ou que, sourds à cet appel qui est celui de la conscience nationale, nous aurons orienté notre politique et notre pays vers des destinées que la Providence n'avait pas prévues pour lui. *L'homme s'agite et Dieu le mène!* Mais nous n'avons quand même pas le droit d'espérer que la Providence en qui nous croyons nous conduira dans la voie qu'elle avait prévue et préparée pour nous, si, nous obstinant à ne pas vouloir dessiller nos yeux, nous ne nous laissons pas diriger par la lumière qu'elle verse sur nous. Or la lumière qui le plus facilement indique à un peuple la voie qu'il doit suivre, c'est celle que l'histoire projette lorsqu'on la consulte et lorsqu'on l'étudie. Tout, dans l'histoire, nous montre notre rôle. Nous sommes actuellement à faire un stage, nous sommes dans l'enfance comme peuple. Préparons donc notre virilité.

Ce qui rend nos problèmes dans ce pays difficiles, c'est le fait qu'il est habité par des races d'origine distincte, de foi différente, de mentalités qui ne s'harmonisent pas. C'est pourquoi cet enseignement de l'histoire ne peut être, chez nous, accepté par les diverses races de la même manière, ni surtout avec la même facilité. Aussi faudrait-il, lorsque surgissent de ces questions qui affectent notre avenir, qu'à ceux-là seuls qui croient aux destinées du Canada soit confiée la recherche de leur solution. Comment veut-on que ceux-là qui ne sont ici qu'en passant puissent considérer un problème affectant notre vie économique du même point de vue que nous qui sommes ici pour y vivre et qui y mourrons ? Four

les premiers, la patrie, ce n'est pas le Canada, le *Home* est au-delà des océans, dans quelque montagne d'Ecosse ou dans quelque cité d'Angleterre, qu'ils aspirent à revoir et où ils ont conservé des affinités puissantes. Nous, où que nous vivions, sur les côtes de la Gaspésie ou dans les Laurentides, sur les bords du Saint-Laurent ou dans quelque village éloigné dans les terres, notre patrie à nous, c'est le pays où depuis trois cents ans ont vécu nos ancêtres, c'est le pays où sont nés nos petits enfants. Notre seule ambition, notre seul espoir, notre idéal suprême, c'est d'assurer la grandeur du Canada.

La paix européenne qui, nous en conservons malgré tout l'espoir, rétablira l'équilibre mondial, doit, il nous semble, avoir sa répercussion chez nous. Tous les pays, grands ou petits, puissants ou faibles, doivent aujourd'hui faire l'examen des ruines causées par la récente guerre. L'amour de la patrie, petite ou grande, partout où cette patrie existe, inspirera aux individus une volonté et une énergie nationales qui leur feront surmonter les difficultés et les uniront dans un suprême dessein de reconstituer dans sa forme matérielle la patrie d'avant-guerre. Pourquoi ne pas espérer que le même amour inspirera la même énergie nationale dans l'ordre moral et rapprochera, en certains pays, des individus que la guerre avait éloignés les uns des autres par suite d'une compréhension différente de l'idée même du devoir envers la patrie? Il n'y aura plus alors qu'une question, qu'un but, qu'une idée, que tous pourront accepter comme une nécessité vivifiante : ramener entre les individus d'un même pays la paix, l'harmonie et la bonne entente. Ce jour-là, l'impérialisme et le militarisme seront écartés comme des éléments capables de nuire à cette oeuvre de reconstruction matérielle et morale. C'est pourquoi je répète avec Wickham Steed : " Il faut dorénavant regarder vers l'avenir et non pas, avec le regret au coeur, vers le passé. Il faut regarder vers l'aube pour entre-

voir le moment où le soleil va paraître et ne pas penser aux soleils qui sont déjà couchés. ”

Je regarde vers l'aube avec tout mon amour de la patrie canadienne, je regarde vers l'aube avec tout mon enthousiasme de trente-sept ans, parce que je crois que le jour n'est pas si lointain qu'il nous semble où le soleil dont les rayons sont nécessaires pour réchauffer l'âme canadienne se lèvera enfin sur notre pauvre pays déchiré, divisé, meurtri. Il ne nous est pas permis de désespérer du soleil de demain. Ce sera celui de la liberté dans le monde. Ce sera celui qui fera respecter les droits et les obligations réciproques des peuples. Ce sera celui qui réchauffera l'enthousiasme des individus. Ce sera celui qui fera oublier par sa splendeur nouvelle les tristesses des derniers jours d'angoisse nationale. Ce sera celui qui reconfortera les âmes en reliant la chaîne des traditions et en unissant les coeurs et les volontés dans un effort commun. C'est alors que montera de toutes les maisons canadiennes, jusqu'au plus haut des voûtes éternelles, un *Te Deum* d'allégresse entonné par une nation prenant conscience enfin de sa force. Ouvrant toutes grandes ses ailes, notre nation pourra sans craindre qu'il ne l'éblouisse s'élancer vers l'avenir. La nation canadienne sera née, l'âme canadienne la fera vivre et l'idéal canadien la guidera !

Je crains que cet optimisme ne surprenne un grand nombre de mes compatriotes qui, s'arrêtant à considérer le mal que le fanatisme aveugle a fait dans notre pays, ne peuvent croire qu'il soit possible de conserver une espérance. Qu'ils me permettent de leur dire, ceux qui pensent ainsi parce qu'ils ont beaucoup souffert, que la souffrance rend sceptiques les gens qui se complaisent à la nourrir et qui l'avivent de leurs souvenirs, mais qu'elle est un enseignement et trace une conduite à ceux-là qu'elle fait se recueillir et qu'elle fait penser. Tous tant que nous sommes, nous avons souffert de l'insulte et de

l'injure. Roidis sous les outrages, nous avons essuyé la tempête et le choc a avivé chez nous la susceptibilité nationale. Nous avons regardé notre race et nous l'avons vu s'attrister. Nous avons lu ce que disait de nous la presse d'Angleterre, et nous nous sommes demandé si nous étions sujets britanniques. Nous avons lu les attaques qu'en France les journaux se plaisaient à diriger contre nous, et nous nous sommes demandé si notre origine est ce que nous la croyons. Nous avons lu ce que publiait la presse américaine, et nous nous sommes demandé pourquoi, parfois, les Etats-Unis nous étaient apparus dans nos rêves d'avenir. Enfin, nous avons lu ce que disait la presse canadienne anglaise, et nous nous sommes demandé si nous étions chez nous dans ce pays. Eh bien, malgré tout cela, je suis un optimiste ! Je crois en l'avenir canadien et je crois en la possibilité d'une mentalité canadienne, parce que, à ces questions multiples que nous nous sommes posées, une réponse a suffi, réponse qui est une affirmation de foi nationale, un credo politique, une espérance d'avenir. Dans l'affolement général, il faut que nous ayons conservé notre calme, il faut que nous soyons restés profondément canadiens pour avoir subi le choc et être encore capables aujourd'hui de résister.

Rien n'est plus changeant que l'esprit humain. Il s'accommoderait mal d'une constance qui le lierait et qui limiterait son évolution. S'il n'en était pas ainsi, jamais dans le monde il ne serait possible d'espérer une réaction. Au lendemain des guerres qui soulèvent les peuples et les agitent, ils ne pourraient se remettre à la tâche ardue qui les attend et qui doit d'abord leur faire, sinon pardonner à leurs ennemis, au moins temporairement oublier les motifs qui les ont agités et qui les ont soulevés. C'est pourquoi, au lendemain des guerres, les peuples renouent les relations nécessaires à leur grandeur respective et confient au temps le soin de cicatriser

les blessures dont ils souffrent. C'est à ce moment, le plus souvent, que chaque nation produit des hommes qui savent s'élever au-dessus des préjugés de la foule et lui indiquer comme un devoir national le renoncement et l'oubli du passé.

Je crois que c'est aimer le Canada que de dire que, la crise actuelle passée, avec elle passera la fièvre impérialiste qui le menace ; que c'est l'aimer sincèrement que de croire que les relations entre les différentes provinces seront renouées. Certes, la formation d'une mentalité canadienne qui, pendant les trente premières années de la confédération des différentes provinces du Canada, sembla s'affirmer de jour en jour davantage, a subi en ces derniers temps des heurts et des chocs, et, actuellement, elle rencontre des obstacles que de graves événements grossissent et semblent rendre insurmontables. Pourtant je conserve cette espérance que le malheur et la souffrance, qui font plus pour dessiller les yeux des peuples comme ceux des individus que le bonheur souvent inapprécié et la jouissance toujours inassouvie, sauront réunir dans une même pensée de conciliation ceux qui auront beaucoup souffert et ceux qui auraient voulu écarter de ce pays cette souffrance.

Les heures que nous venons de traverser ont été douloureuses et pénibles. Dans les temps de crise, ce qui depuis longtemps demeurait enfoui au fond du coeur, haine ou rancune, monte à la surface et s'exprime en un langage dont la violence meurtrit et déchire. Notre race le sait, notre race en a souffert ! Et pourtant, paradoxe vivant, notre race en vit ! Née d'une résistance, elle vit encore de sa résistance. Ceux qui l'ont voulu tuer, l'ont réveillée de l'apathie et de l'indifférence coupable dans lesquelles elle s'enlisait.

En effet, ce déchaînement de passions affolées, cette avidité de richesse et de fortune, cet empressement d'un certain nombre à soumettre notre pays aux exactions les plus

arbitraires, que nous avons constatés, nous ont fait comprendre que le moment de réagir était venu. Nous nous sommes recueillis, nous avons réfléchi, et nous avons vu notre devoir. L'ayant vu, la division de nos forces devint facile, le partage de nos aspirations s'imposa. Ayant fait l'inventaire de notre fierté canadienne, nous avons constaté avec une amertume que nous n'avons peut-être pas assez cachée que cette mentalité canadienne dont notre fierté s'exaltait se rompait sous la violence du flot impérialiste qui, en détruisant sur son passage l'oeuvre de près de cinquante années de travail et de persévérants efforts, nous oblige à reconstituer ce qu'était avant la crise notre patrie canadienne.

Puisse l'espoir qui m'anime se vérifier ! Que le jour ne soit pas éloigné où tous les groupes de la famille canadienne temporairement désunis se réunissent de nouveau, en abandonnant au passé les erreurs, les préjugés, les animosités et surtout la défiance les uns envers les autres ! Puisse l'avenir nous faire reconnaître enfin que, si nous avons hérité de certains défauts que nous tenons des peuples dont nous descendons, nous ne sommes pas sans avoir quelques-unes des qualités qui font les grandes races ! Puisse aussi l'avenir nous faire comprendre que nos aspirations sont légitimes et que, les fondant en un tout magnifique, nous pouvons donner à la patrie canadienne l'âme nationale qu'elle a droit d'attendre de ses fils, afin que, libre de toute entrave qui la comprime et la retienne, elle puisse prendre son essor vers les sommets de grandeur et de gloire auxquels la fera enfin s'élever un sincère et ardent idéal canadien ! Nous ne pourrons jamais, dans ce pays, atteindre le but que nous assignent nos origines si nous ne savons pas développer cet idéal qui nous fasse " suivre selon les mandats de la voix intérieure le chemin prédestiné que crée le passé et les instincts de chacun de faire nous-mêmes notre salut et d'être nous-mêmes les ouvriers de nos destinées ".

Comment pourrons-nous être les ouvriers d'une destinée glorieuse, si elle n'est pas conçue dans un même esprit par les deux races qui doivent la préparer et l'assurer ? Nous ne pourrons concevoir dans un même esprit cette destinée du Canada que le jour où se sera développée une mentalité profondément canadienne, comprise et admise par tous, qui deviendra l'axe autour duquel pivoteront nos aspirations nationales et qui nous fera joindre nos efforts communs pour assurer cette destinée.

Tous les peuples doivent aujourd'hui s'adapter aux conditions nouvelles qui sont nées du cataclysme dont la répercussion sera séculaire et auquel succédera une ère de reconstruction politique. Qu'il le veuille ou ne le veuille pas, le Canada ne peut et ne pourra échapper à la loi universelle. Il ne peut demeurer inactif, satisfait de ses conditions de vie. Il lui faudra suivre le mouvement imprimé à toutes les nations. Sinon désorienté, désemparé, et subissant le sort d'une île, il deviendra le jouet de combinaisons politiques dans lesquelles sombreront nos rêves d'avenir et ce qui nous restera des débris de nos fiertés nationales. Cette nécessité de reconstruction politique exigera de ceux qui ont à cœur la grandeur de notre pays l'union des forces individuelles étayée sur le respect des droits de chacun.

Puissent tous les Canadiens prêter l'oreille au cri de liberté que des milliers de poitrines, durant plus de quatre ans, ont lancé sur tous les champs de bataille de l'Europe ! Puissent-ils le discerner et l'entendre au milieu de la canonnade et du crépitement des balles ! Puissent-ils surtout le recueillir jaillissant avec un dernier flot de sang de la bouche de ceux qui sont morts pour elle !

Alors, nous comprendrons peut-être que l'on ne se serait jamais battu au nom de la liberté, si on ne l'avait pas violée, bafouée, dans certains pays d'Europe. Elle n'eût jamais en-

fanté la violence, si tous les pays, reconnaissant le droit à la vie des petits peuples, n'eussent pas délibérément et froidement permis que l'oeuvre de survivance des petites minorités fût entravée et leur liberté menacée.

La liberté politique a été donnée au monde par l'Angleterre et par la France. C'est leur rôle de continuer l'oeuvre de libération, sans jamais pourtant oublier qu'il faut la faire respecter chez soi avant de l'implanter ailleurs.

Aujourd'hui, l'humanité presque entière veut affirmer le devoir qu'elle a de sauvegarder l'existence des petites minorités et des petits pays, en affirmant à tous, au nom du droit naturel, leur droit à la vie. Est-il permis de nier que le devoir le plus impérieux qui s'impose à ces petits pays et à ces petites minorités est celui de combattre ou de résister pour assurer leur survie ? Si nous pouvions bien comprendre au Canada ce principe dont la justice semble admise par le monde entier, l'unification de la mentalité canadienne deviendrait plus facile. Car de l'admission de cette vérité dépend l'intelligence de plus d'un problème de race dont la solution est nécessaire si nous ne voulons pas mettre en péril dans l'avenir l'unité nationale dont la mentalité ne peut être que la résultante.

Pour cela, il nous faudra d'abord nous mieux connaître, pour cela aussi, nous rapprocher les uns des autres pour étudier avec esprit de tolérance nos aspirations canadiennes sur un terrain commun d'entente, en apportant les uns et les autres, dans nos discussions, la même franchise et la même sincérité. Le respect de nous-mêmes devrait nous faire à tous, Anglais et Français, un devoir d'exiger le respect de nos origines respectives, de la langue qui fait partie du patrimoine légué par nos ancêtres, des traditions dont nous sommes pétris et de la religion dont nous voulons assurer la liberté. La mentalité canadienne existerait alors, sa nécessité serait reconnue.

Nous pourrions ouvrir toutes grandes les voiles du navire qui porte nos espérances sans craindre les écueils qui le mirent maintes fois en péril. Notre amour de la patrie canadienne le guiderait, ce navire, sans encombre, vers le port de la bonne entente.

Notre désir le plus sincère, à nous Canadiens du Québec, est de trouver chez nos compatriotes anglais des autres provinces la modération, la tolérance et le respect que nous sommes heureux de leur accorder chez nous. Ce devrait être là le terrain choisi pour consommer la bonne entente, l'harmonie nécessaire au développement de la mentalité canadienne. Notre ambition est de contribuer à ce développement de notre mentalité, en mettant au crédit de notre pays tout ce que nous réclamons pour notre langue française et pour notre foi catholique. Notre rêve enfin, c'est l'union des volontés et des énergies canadiennes, par cette mentalité commune, pour affermir et consolider par un enracinement profond dans le sol de notre pays l'arbre immense que deviendra le peuple canadien, s'il reconnaît enfin complètement le droit qu'ont tous ses rameaux de se développer et de s'étendre pour protéger de leur ombrage les moissons de l'avenir.

Athanase DAVID,

député de Terrebonne,
secrétaire provincial.

Revanche et délivrance

II. Les entrées des grands chefs

LES Allemands montaient si bien la garde du côté de la France, ils étaient si vigilants à intercepter dépêches et nouvelles, qu'en Alsace-Lorraine on ignorait tout des événements qui venaient de transformer la situation durant les mois d'août, de septembre et d'octobre 1918. On y avait même dit que Poincaré et Clemenceau avaient été assassinés, que les troupes françaises avaient refusé de marcher et l'on avait fait sonner les cloches en actions de grâce !

Aussi jugez de la stupéfaction des Alsaciens-Lorrains, lorsque, dès les premiers jours de novembre, ils virent dans les rues, aux portes des casernes, des soldats aborder brusquement des officiers, "leur arracher les insignes du commandement sans que les victimes de ces agressions inouïes, la veille encore si férus de leur autorité et l'exerçant avec une si grande arrogance, opposassent la moindre résistance". Evidemment la machine militaire, montée par le pangermanisme, et son orgueil et son instrument de terrorisme, croulait. La délivrance ne pouvait plus être loin.

Malheureusement les mutins, après avoir abattu le drapeau impérial, hissaient le drapeau rouge sur les monuments publics. Ils se répandaient dans les villes aux cris de vive la liberté ! Puis, entraînant à leur suite quelques ouvriers, ils formaient avec eux un conseil de soldats et d'ouvriers, à l'imitation des soviets russes, "déclaraient se saisir de toute autorité militaire et civile et tentaient de s'ériger en gouvernement local". Nouvelle terreur des honnêtes gens. Où allait-on ? Le joug du despotisme prussien ne se brisait-il que pour

faire place à celui de l'anarchie sanglante ? Or le 11 novembre, tandis qu'ils se posaient ces questions torturantes, les Alsaciens-Lorrains apprennent que l'article 2 de l'armistice autorise nos troupes à franchir la frontière, le 17 du même mois, à 0 heures.

Ils allaient venir, doublement libérateurs : libérateurs de la tyrannie impériale et libérateurs de la dictature révolutionnaire ! Telle était la joie des futurs libérés qu'ils en oubliaient la date du 17. Dès le 12, ils croyaient voir arriver leurs sauveurs. Ce jour-là des troupes passaient bien sous leurs yeux, mais c'étaient les troupes allemandes refluant vers le Rhin, presque en déroute. Jusqu'où la Providence ne poussait-elle pas la bonté ! Avant de leur faire savourer les joies de l'amour, " elle leur permettait de goûter celles de la vengeance et la satisfaction de leurs plus légitimes rancunes ". Quoi ! cette cohue d'hommes assaillant les camions et les fourgons, se précipitant vers le fleuve, " comme s'ils eussent voulu le mettre un quart d'heure plus tôt entre eux et les Français, qui, disaient-ils, étaient sur leurs talons ", c'étaient les restes de la grande armée allemande, de cette armée que l'on ne s'imaginait pas, depuis un demi-siècle, " capable de débandade " ! " On se rappelait, à Metz, à Strasbourg, les grandes parades d'antan, quand l'empereur Guillaume, le casque à aigle d'or sur la tête, le bâton de maréchal en main, passait sur un front impeccable. Et depuis, en avait-on vu passer, en route pour le front de France, de ces splendides bataillons, formidables et implacables, que nul ne semblait devoir rompre ! Qu'ils devaient être forts ces Français, qui les avaient rompus ! Quel génie que ce Foch, qui, en moins de trois mois, les avait mis en pièces ! " ¹

Cependant, chacun en son particulier préparait l'entrée

¹ Madelin, *Revue des Deux-Mondes*—15 février 1919, pp. 832-833.

des libérateurs. On cherchait dans tous les coins des maisons les morceaux d'étoffe pour confectionner des drapeaux français, on teignait en rouge, en bleu, ce qui restait de linge de table ou de literie, on découpait, on tressait, on cousait, c'était une fièvre de tricolore... C'était encore une manière de drapeau que ces costumes alsaciens et lorrains arborés dans les cérémonies. Beaucoup de jupons verts, ponceau, bleus, roses ou bruns, de tabliers à fleurs, de fichus à ramages, de bonnets de linon à cocarde — s'il s'agissait de la Lorraine, — de noeuds noirs, rouges ou chamarrés — s'il s'agissait de l'Alsace, — attendaient depuis bien des années le grand jour. Mais maintenant que ce grand jour approchait, chaque jeune fille, chaque jeune femme voulait le sien. Ces petites furent impitoyables pour nos tentures, nos rideaux, nos édredons, disait en souriant une mère à Madelin. On éventrait les édredons rouges; on taillait des noeuds dans toutes les robes de soie noire des grand'mères. C'était une folie. Et, le 16, les costumes étaient prêts, l'Alsace sous les armes... On peut dire que cette journée du 16 fut en Alsace-Lorraine une vigile étonnante... Les nerfs étaient tendus à craquer... On attendait les Français avec des battements de coeur à faire mal. Et c'était si bon! s'écriait un Colmarien.

Dès le lendemain commençait cette suite d'entrées de nos grands généraux à la tête de leurs troupes, que devait terminer celle du président de la République, escorté des représentants du peuple, des maréchaux et des publicistes. Ah! oui, entrées glorieuses, qui laissent bien loin derrière elles les triomphes du César montant au Capitole! Evoquons-les en raccourci à travers les récits des Madelin, Barrès, Bertrand, Tardieu, Wetterlé, Deschamps, lesquels, pour être à la fois lyriques et épiques, n'ont eu qu'à serrer la réalité d'aussi près que possible.

* * *

Le 17 novembre donc, Hirschauer, commandant la deuxième armée, pénétrait dans Mulhouse, sa ville natale; le 19, Pétain, avec les troupes de la dixième armée, celle de Mangin,² qui avait déclanché la grande offensive de la victoire, entra dans Metz; le 22 novembre voyait Castelnau à Colmar et Gouraud à Strasbourg; le 25 novembre, Pétain encore, au nom de l'armée française tout entière, prenait possession de la vieille ville républicaine, qu'il trouvait enivrée d'amour et folle de joie, tandis que de Forbach à Wissembourg, à Huningue, l'armée de France venait, terminant cette réoccupation, border l'ancienne frontière et fermer ainsi la blessure qui jamais ne s'était laissé cicatriser. Alors Foch parut, grand entre les plus grands, qui, vainqueur de l'Allemagne tous les jours depuis tant de semaines, vint saluer Faber à Metz et Kléber à Strasbourg, et clore la série de ces fêtes du coeur et des armes.³

² Mangin lui-même, on se le rappelle, ne put entrer, ayant été victime, peu d'heures auparavant, d'un accident de cheval.

³ Madelin, *Les merveilleuses heures d'Alsace et de Lorraine—Revue des Deux-Mondes*, 15 fév. 1919, p. 807.

— Abraham Fabert, né à Metz en 1599, mort à Sedan en 1662, se distingua durant la guerre de trente ans (1618-1648), notamment par la part qu'il prit dans de nombreux sièges de villes et forteresses. Fait prisonnier en 1634, sous les murs de Thionville, il fut mis en liberté sur l'intervention personnelle de Louis XIII. Nommé maréchal de France en 1650. Aussi excellent administrateur que vaillant officier, il organisa la fabrication des draps fins à Sedan, dont il était devenu gouverneur en 1642. La statue qui lui a été élevée à Metz en 1841 est due au ciseau d'Eten. Sur le socle on lit ces célèbres paroles du héros: " Si, pour empêcher qu'une place, que le roi m'a confiée, ne tombât au pouvoir de l'ennemi, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et mon bien, je ne balancerais pas un instant à la faire."

— Jean-Baptiste Kléber, fils d'un maçon, né à Strasbourg en 1753, adhéra à la révolution de 1789 avec enthousiasme; promu général de brigade après sa brillante défense de Mayence, en 1793, écrasa l'armée royaliste des Vendéens à Chalet, au Mans et à Savenay... Passé à l'armée de Sambre et Meuse sous Jourdan, il décida de la victoire de Charleroi et de Fleurus, battit les Autrichiens à plusieurs reprises. Bonaparte lui confia une division et l'emmena avec lui dans sa campagne d'Égypte. Kléber

A la suite des illustres chroniqueurs que j'ai nommés plus haut, citons quelques traits des scènes qui se déroulent durant ces journées, auxquelles l'histoire n'a peut-être rien à comparer. Hirschauer, le premier de tous ses frères d'armes, faisait entrer la France en Alsace. Quel défilé que celui de ses troupes dans les rues de Mulhouse, cette première captive dont les fers tombaient devant nous !... C'étaient des acclamations formidables, des baisers des deux mains envoyés, les yeux en larmes, le rire aux lèvres, les fronts illuminés — littéralement illuminés — par la joie, un courant entre les âmes, des effluves grisants, tout pour la satisfaction de l'oeil et du coeur, bientôt des embrassades, des bouquets présentés et des fenêtres une telle pluie de fleurs que c'était miracle à cette mauvaise saison, des milliers de chrysanthèmes, blancs, roses, de marguerites d'automne rouges, mauves, blanches, pétales légers et satinés, qui volaient comme les coeurs et bientôt s'étaient où sont les coeurs, sur la poitrine des braves... Beau spectacle en vérité que le cortège tout fleuri, sous ce ciel éclatant, azur vif et soleil d'or, de la voûte des drapeaux frissonnants, entre les murs amoureux tendus, dans la pluie continue des baisers et des fleurs, les cris, les chants, les *Marseillaises* coupées par les cris, les cris mal étouffés par les *Marseillaises*, et cette acclamation unique, grondante, presque terrible d'amour : Vive, vive ! vive la France ! vive ! vive ! vive ! ”⁴ (Madelin).

prit d'assaut Alexandrie en 1798, remporta la brillante victoire du mont Thabor. Bonaparte, repartant pour la France, lui laissa le commandement de l'Egypte. Il battit encore une fois les Turcs, à Héliopolis, étouffa la révolte du Caire, et il semblait devoir établir solidement la domination de la France dans la vallée du Nil, quand il fut assassiné par un fanatique en 1800. En 1840, sa ville natale lui éleva une statue en bronze.

⁴ “ Ah ! elle vivra, soyez-en sûrs, Alsaciens, mes frères, elle vivra de longs siècles ; car une nation ne meurt pas, quand elle a pu vivre un demi-siècle à ce point aimée dans les coeurs qui lui avaient été arrachés. ” (Madelin).

En vain nos troupes essaient-elles de garder quelque impassibilité. Dans les rangs peu à peu les yeux se mouillent, les bouches sourient. Pas un fusil bientôt qui n'ait son bouquet, pas un sabre dont la garde n'ait sa gerbe, pas une poitrine sans quelques fleurs, certaines en sont cuirassées. Au vol j'entendais : " Quel beau général (Hirschauer) ! Ça, c'est un vrai chef français ! Tu as vu comme il a souri en passant. Et l'autre, le bleu, qui est-ce ? Qu'est-ce que ça fait ? c'est des Français ! "

Devant l'église, à la sortie de la messe, on avait interrogé les officiers déjà arrivés : A quelle heure vient le général ? A midi, répond Madelin, et il ajoute : *heure française*. " C'est vrai, s'écrie un papillon (jeune fille avec cocarde), l'air fort animé, c'est vrai aussi, on a oublié l'horloge (elle montre le clocher). C'est honteux d'avoir cette sale heure de Berlin. " Encore une joie, d'avoir d'un mot fait changer la sale heure de Berlin. Le cadran qui marquait dix heures ne va plus en marquer que neuf et, dans son exaltation, un autre papillon s'écrie : " On aura été français une heure plus tôt. " ⁵

Le 17 au soir, y a-t-il de par le monde un seul lieu où règne plus de joie ? " Vous ne pouvez imaginer, écrit le lendemain une Alsacienne, ce qu'a été l'entrée à Mulhouse de nos admirables soldats : on les couvrait de fleurs, on les embrassait. Les enfants s'accrochaient à eux, ne voulant plus les quitter. Cette victoire si complète enchante l'âme, le bonheur guérit tous les maux. " ⁶

⁵ Madelin, *Revue des Deux-Mondes*—1er mars 1919, p. 79.

⁶ Lisons ce trait charmant. " Le général regarde passer ses braves, émergeant lui-même des fleurs. Soudain une petite Alsacienne, rompant les barrières, en apporte un nouveau tribut. Il faut voir le mâle soldat se pencher, empoigner la jolie petite sous les bras, la hisser sur sa selle, d'où l'enfant regarde, dix bonnes minutes, passer les poilus... Le geste résumait la journée : la France reprenait l'Alsace. Est-ce, en cette minute, le grand soldat ou la petite fille que, du sabre haut levé, puis largement abaissé, cet officier, qui passe, salue, droit sur sa selle, et la figure en feu. " (Madelin).

* * *

Metz attendait l'arrivée des Français pour le 19 novembre. Dès le 18 au soir, les jeunes gens de la discrète cité, comme pour faire place nette aux soldats de Pétain, s'étaient signalés par une belle fauchée de Hohenzollerns. Ils avaient déboulonné de leurs piédestaux et fait rouler dans la poussière Guillaume 1er, Frédéric III et le prince Frédéric-Charles, l'ancien vainqueur de Metz. Quant à Guillaume II, qui au fronton de la cathédrale se dissimulait en vain sous le manteau du prophète Daniel, ils l'avaient enchaîné et cloué comme au pilori sous la pancarte désormais célèbre : *Sic transit gloria mundi* (Madelin).

Aussi quel élan au matin du 19! " Quelles profondeurs dans ces vagues d'enthousiasme, où les larmes coupaient tout-à-coup les rires, où le souvenir des longs rêves, enfin réalisés, arrêtait parfois les cris de joie! Nous l'avons sentie tout de suite, écrit Tardieu, cette ardente passion pour la France, quand nos autos enrubannées de tricolore rencontrèrent, aux premières maisons des faubourgs, une foule en habits de fête, des groupes de cent jeunes filles fraîches et si belles dans l'ancien costume des Lorraines qu'elles avaient toutes arboré : la courte jupe rouge ou verte, le tablier de soie, le fichu bariolé, le bonnet à la Charlotte Corday, orné de rubans aux couleurs douces... Elles allaient, se tenant par le bras, barrant les routes pour nous retenir, chantant la *Marseillaise*. Dans la ville pavoisée pas un habitant qui n'eût sa cocarde. "

" Subitement, écrit Bertrand, on annonce le maréchal Pétain! Un maréchal de France à Metz, et un maréchal victorieux! C'est tout notre long espoir enfin réalisé. Et cette chose que tant des miens, depuis longtemps refroidis dans la tombe, ont vainement espéré, moi, je la vois... Demain, je puis mourir sans regret, j'ai vu cela! " (*Revue des Deux-Mondes*—15 janvier 1919). Une grand'mère de 85 ans, qui a vu partir les petits consorits de 1870, s'exclame avec un doux air d'absence : " Enfin, les voilà qui reviennent les pauvres petits! " (Cité par Bertrand).

A 1 heure de l'après-midi, la *Mutte*, la vieille cloche municipale, qui porte inscrit sur ses flancs cette devise *je sonne la justice*, se mit à frémir. ⁸ On entendait s'approchant les sonneries, les cuivres, les airs entraînants de France. L'armée venait! " Dès son apparition, écrit Barrès, Metz devint une immense basilique. Le ciel était solennel et charmant, un ciel couleur de l'âme des femmes de Metz, plein de prières, de deuil et de reconnaissance. Jamais la France ne fut ainsi aimée, ni ses armées bénies. C'était, dans cet immense plein air, une solennité d'église, un silence pieux, l'adoration de la France. ⁹ Quand un drapeau passait, chacun entendait son cœur battre, et serrait la main de son voisin. Des inconnus s'embrassaient. " Sur le passage de nos soldats, continue Barrès, j'écoute les réflexions: " Comme ces généraux sont simples, pleins d'autorité et d'humanité! De si grands hommes, si familiers, qui sourient et se laissent aborder... Quelle différence avec les mécaniques allemandes. "

Au centre de l'esplanade, en avant de la statue du maréchal Ney, ¹⁰ derrière laquelle gît couverte de terre, comme un

⁸ " Après 48 ans, elle annonçait de nouveau la justice ", dit Madelin.

⁹ " Le général Leconte aperçut à la fenêtre d'un hospice une vieille qui, les doigts crispés aux barres de la fenêtre grillagée, à la vue des troupes, soudain lâcha le grillage et joignit dévotieusement les deux mains. Cette humble vieille fit le geste que tout Metz était tenté de faire devant la France qui rentrait. " (Madelin).

¹⁰ Michel Ney, né à Sarrelouis en 1769, fils d'un tonnelier, d'abord petit clerc de notaire, s'engagea au 4e Hussards en 1788, s'illustra par sa bravoure dans les armées de la Révolution et de Bonaparte. En 1804, il fut nommé maréchal de France. Les campagnes de 1805, 1806, 1807, mirent le comble à sa réputation de *brave des braves*. Il reçut le titre de duc d'*Eichingen* en 1808 après sa brillante conduite à Iéna et Friedland, et celui de prince de la *Moskova* au retour de la campagne de Russie où il s'était distingué comme d'habitude. Chargé par Louis XVIII d'arrêter Napoléon revenant de l'île d'Elbe, Ney ne put résister à l'enthousiasme de ses soldats et alla se jeter dans les bras de l'ex-empereur. Inculpé de trahison par les royalistes, il fut condamné à mort et fusillé à Paris le 7 décembre 1815.

immense cadavre, la statue de cet empereur qui avait bien prétendu dominer pour toujours la vallée de la Moselle et conserver sa conquête de 1870, Pétain vient se placer. Deux heures durant, les poilus magnifiques défilent devant lui, acclamés, admirés pour leur tenue impressionnante, leurs bonnes figures, "où la population retrouve toutes les expressions de la force tranquille et consciente, de la loyauté, de la sérénité d'âme, de la bonté qu'elle aime".¹¹ (Tardieu).

Le défilé sur l'esplanade terminé, on s'élance vers l'hôtel-de-ville "tout enguirlandé de verdure", où la réception ne dure que peu de temps; on avait hâte de se rendre à la cathédrale. Là, sur le porche, entouré de son clergé, le vicaire-général, Mgr Pelt,¹² attendait. Après un court salut, il conduisit le commandant en chef au tombeau du vénéré Dupont des Loges. C'est alors que la maîtrise, placée dans le transept droit, entonna le *Te Deum*.¹³ " Sous les hautes voutes déjà pleines d'ombre, devant les lumières électriques, qui éclairaient le groupe choral, la figure du maréchal prenait un singulier relief. Il y eut un instant de recueillement, d'émotion puissante. L'homme qui, pendant quatre années, tendit sa volonté et eut à supporter tant de terribles responsabilités, arrivé enfin au terme de son effort, le triomphateur sentit son coeur se fendre dans la cathédrale de Metz, et le nouveau maréchal de France pleura. " (Tardieu).

La cathédrale restait bien ainsi le coeur de la cité et de la fête, observe Madelin.

¹¹ " Ils ont sur leur visage la fierté d'hommes qui savent ce qu'ils ont fait, et qui, ayant été à la peine, prennent leur part à l'honneur. Ils représentent leurs camarades morts. Ils représentent la Marne, l'Yser, Verdun, toute la suite des durs combats qui brisèrent la Germanie. " (Barrès).

¹² Aujourd'hui, évêque de Metz.

¹³ " Cette suite de la *Marseillaise*, cette suprême strophe des chants de bataille au soir de la victoire. " (Barrès).

* * *

A son arrivée aux portes de Colmar, le 22 novembre, Castelneau se trouvait en face d'un vrai tableau de féerie : la foule des Alsaciennes en costume du pays formant un large demi-cercle ; en avant, dans les mêmes costumes, les fillettes et les garçonnets et de mignonnes toutes petites, aux frimousses agréables sous le grand noeud de soie ; en ligne, toutes les sociétés, confréries et corporations, musiques et orphéons, avec leurs magnifiques bannières. ¹⁴

Après la harangue de la municipalité au grand chef, le cortège se forme. Derrière les musiques civiles et les bannières, voici un millier de jolies Alsaciennes. C'est bien le groupe le plus châtoyant, le plus gracieux, qui se puisse voir, avec leurs jupes rouges pour les catholiques, vertes pour les protestantes, leurs fichus multicolores, leurs tabliers de soie à fleurs, leurs bas blancs, leurs grands papillons de rubans encore presque tous noirs (couleur adoptée en 1870), mais aussi avec de ces grandes coiffures en larges rubans rouges ou brochés de fleurs posées sur le petit hennin brodé d'or. Derrière elles la cavalerie d'escorte, puis le groupe des généraux et de leurs états-majors, enfin la troupe. Tandis que celle-ci traverse la ville, on n'y entend qu'un bruit confus et ininterrompu de vivats : " Vive la France ! Vive l'armée française ! Vive Castelneau ! " C'est un vrai délire. Pour le défilé-revue, Castelneau se place devant le théâtre : la musique joue *Sambre et Meuse* et *Madelon*. Les troupes passent avec entrain

¹⁴ En face de moi, écrit Tardieu, dans une de ces grandes fenêtres qui s'étageaient au toit pittoresque d'une vieille maison, une vieille femme à cheveux blancs se souvenait de ce qu'elle avait vu en 1870 et depuis. Contre elle se blottissait une jeune femme en deuil. L'aïeule et la petite-fille, veuve de la guerre, sans doute. Tout-à-coup je vis les deux femmes n'en pouvant plus sangloter et s'étreindre, puis, s'essuyant les yeux, agiter frénétiquement leurs mouchoirs, en criant : " Vive la France ! Vivent nos soldats ! "

comme on n'en avait jamais vu : glorieux régiments à fourragère, gars de Lille et Valenciennes, skieurs, chasseurs à pied et à cheval, chasseurs alpins, territoriaux, groupe d'artillerie lourde. . . ¹⁵

“ Et lui, le chef, calme dans le rêve, ou plutôt dans la volonté nationale enfin réalisée à force de génie et de sang, il saluait au nom de la patrie. ” (Barrès). “ Une ivresse, dont nous garderons jusqu'à notre mort le bonheur, continue Barrès, entraînait la population et physiquement la soulevait de terre. De minute en minute, insensiblement, tout ce peuple, rythmé par une même cadence d'émotion, prenait des ailes et sa marche se muait en danse. Dans le jardin de la préfecture, où Castelnau recevait les délégations, cela éclata soudain. . . Les jeunes filles de Colmar, les plus petites, bientôt toutes les grandes, commencèrent à former des rondes, invitèrent les officiers, et puis, élargissant leur cercle, entourèrent d'une immense farandole les bâtiments qui, hier encore, logeaient le haut représentant impérial en fuite. J'étais là avec Hansi. Et, tandis que nous regardions ce spectacle d'une liberté si pure, le hasard nous avait placés entre deux délégations qui attendaient leur tour. L'une portait au général les vieux drapeaux d'avant 1870, soigneusement gardés durant un demi-siècle d'espérance en deuil ; l'autre se groupait autour d'une pique portant cette inscription : *Les exilés et les condamnés pour l'amour de la France*. Je questionne une jeune fille parmi ces condamnés : “ Qu'avez-vous subi, mademoiselle ? — Trois mois de prison pour avoir envoyé des baisers à des chasseurs alpins prisonniers. ” Et elle entre dans la farandole. . . La jeunesse de Colmar, dans un élan apollonien exorcise les puissances de ténèbres, chasse et ventile à force de joie tous les miasmes de Germanie. ”

¹⁵ Description d'après Tardieu.

* * *

Foch parut à Metz le 26, à Strasbourg le 27 novembre. ¹⁶ Il nous est arrivé en boulet de canon, disait un Messin à Madelin. Metz lui était une ville familière. Elève du collège Saint-Clément avant 1870, il alla revoir cette *Alma mater*, y laissa parler ses souvenirs, dans le langage pittoresque, semé de réflexions imprévues et de rapprochements piquants, qui le distinguent. Comme de jeunes Messines, Charlotte en tête et cotillons brillants, l'assaillaient : " Mesdemoiselles, dit-il rondement, vous êtes trop belles. Vous allez faire peur à mon cheval. " Alors, ayant donné l'ordre de masser les quatre musiques de la division Pougin devant lui, il s'achemina, au milieu de magnifiques fanfares, vers la place d'armes, où il entendait saluer Fabert. Dans un important carré de troupes, on vit le grand homme de guerre s'avancer vers le

¹⁶ Deux jours auparavant Castelnau, Gouraud, Pétain avaient fait leur entrée dans la capitale de l'Alsace. Voici quelques impressions de Barrès à cette occasion : " Cet après-midi, je viens de voir, devant l'ex-palais du kaiser, et à deux pas de sa statue déboulonnée et décapitée, les troupes françaises défiler entre le général Gouraud, glorieux mutilé, qui, de sa seule main gauche, tenait son épée nue, et le maréchal Pétain, entouré d'un bataillon de glorieux généraux dont les noms résonnent plus haut que les noms des compagnons de Napoléon. Et quand j'eus bien vu, je suis allé à la cathédrale de Strasbourg, dont la haute flèche érigeait dans les nues le drapeau tricolore. Comment voulez-vous que je vous dise, d'une main qui tremble encore d'émotion, ce que c'est que d'attendre dans la cathédrale de Strasbourg l'arrivée d'un maréchal de France pour y chanter le *Te Deum* de la victoire qui nous restitue le Rhin? Les orgues exultaient d'allégresse, les lumières faisaient un diadème aux poilus, les voix escaladaient le ciel, et tout le monde pleurait. L'immense multitude aimait et remerciait ceux qui tombèrent dans les batailles et les réunissait en esprit aux fils de France survivants. Tous les morts de la guerre et tous les survivants emplissaient la nef, heureuse de contenir, une fois, une âme digne de ses beautés. " De ces morts, Pétain avait dit : " Un million et plus de Français sont tombés pour la patrie. S'ils pouvaient se relever aujourd'hui, ils nous diraient qu'ils se recouchent heureux dans leur tombe, puisque l'Alsace est redevenue française. "

maréchal de la guerre de trente ans et le saluer du sabre si cordialement qu'on eût dit qu'il l'accolait. " ¹⁷

A la cathédrale de Metz, aux paroles louangeuses du vicaire général, le comparant à Bayard, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, notre généralissime répondit simplement: " Je suis venu ici remercier le Dieu des armées avec tout ce que cela comporte. " Sans plus de cérémonie, il alla s'agenouiller sur la tombe de Dupont des Loges, devant l'autel, tandis qu'éclatait le *Te Deum*. " Il partit brusquement comme il était venu, laissant Metz émerveillé de sa jeunesse d'allure et de caractère, de ses boutades, dont la mâle rudesse se tempérait de tant de bonhomie souriante. " (Madelin).

A Strasbourg, le vainqueur de Ludendorff arriva, dit un témoin, au milieu d'un rugissement de joie. Et ce qu'on y vit, écrit Tardieu, ne peut s'appeler autrement qu'une apothéose. Ce mot qui exprime un achèvement triomphal suppose aussi un décor. Or le décor était la place Kléber. " La foule très dense y était maintenue au pied des façades et dans les rues adjacentes par un cordon de troupes. Derrière Kléber, de grands mâts supportaient des oriflammes et des drapeaux aux couleurs françaises. Des guirlandes de feuillage les unissaient, formant comme un arc de triomphe. Le vaste carré était vide, toutes les fenêtres étaient ouvertes, tous les balcons étaient garnis d'une foule de spectateurs, quand une lointaine clameur de vivats annonça l'arrivée du grand vainqueur. Un frémissement agita la foule des trottoirs, des fenêtres et des toitures. Précédé d'un peloton de cavaliers magnifiques, Foch arriva en capote bleue, sur un cheval noir, sans aucune décoration. Derrière lui s'avançaient les généraux de Castelnau, Hirschauer, Vanderberg. Un formidable cri les accueillit. A toutes les fenêtres, comme au-dessus de

¹⁷ Madelin, *Revue des Deux-Mondes*—15 mars 1919, p. 359.

la foule, les mouchoirs s'agitèrent si nombreux qu'on eût dit une neige volant sur toutes les têtes.

Foch s'avança jusqu'en face de Kléber et d'un grand geste salua de son épée. Alors nos musiques et nos régiments remplirent en cadence le vaste carré de leurs chants de gloire et de leurs profonds alignements. Dans le cadre de pierres roses, dans l'atmosphère ouatée de brume, les uniformes bleu-horizon avaient une singulière douceur. Les six drapeaux des six régiments présents, drapeaux fanés et troués dans les rudes et très récents combats, se placèrent devant la statue de Kléber à laquelle le maréchal faisait face. Quelqu'un apporta alors à Foch un sabre qu'on tira d'une enveloppe de soie verte. C'était le propre sabre de Kléber que la ville de Strasbourg lui avait jadis offert, arme magnifique à la poignée d'or ciselée, à la lame damasquinée, au fourreau courbé enrichi de gemmes précieuses. . . Foch passa le bandrier de velours rouge sur son épaule droite, assujettit l'arme à sa main gauche et commanda : *garde à vous!* Les tambours et les clairons retentirent, puis ce fut un ordre bref et la sonnerie *au drapeau!* Le maréchal Foch tira du fourreau le sabre de Kléber et salua les drapeaux victorieux. La foule, qui avait tout compris, vibra tout entière. Six musiques jouèrent ensemble la *Marseillaise*, et ce fut vraiment l'apothéose, l'élan passionné des coeurs, l'élévation des âmes, la communion française dans un formidable hurra qui dura cinq minutes. " (Tardieu dans *l'Echo de Paris*).

Au moment où éclata l'hymne national, " Foch embrassa le socle de la statue sous lequel dort le héros et, après un long regard à Kléber, quitta la place pour aller passer sa revue à l'esplanade. . . A la cathédrale, on le vit, comme à Metz, s'abîmer en une courte méditation. " (Madelin). Nous sommes tous enrôlés à force de crier *Vive la France!* écrivait un témoin.

* * *

Mais ce n'est pas seulement à Metz, Strasbourg, Colmar et Mulhouse que les réceptions étaient chaudes, les entrées pleines d'ivresse et tirant des larmes des yeux. Dans toutes les Vosges alsaciennes, ce ne fut, en ces jours merveilleux du 17 novembre au 8 décembre, " qu'un bruissement d'armes et qu'un bruissement de baisers". Les arcs de triomphe portaient : " Vivent les libérateurs ! Vivent les vainqueurs ! Salut à nos frères ! Salut aux héros de la liberté ! Vive l'armée française ! Vive la France !..." et les clairons sonnaient, les tambours roulaient, les cuivres éclataient. (Cf. Madelin, loc. cit.). A Shirmeck on lisait cette inscription touchante : " Chers libérateurs, soyez les bienvenus. " Parmi ceux qui acclamaient, quelques-uns étaient sortis des géoles allemandes depuis 48 heures seulement : " Ils pouvaient parler des fers que l'Allemagne avait mis aux mains de l'Alsace. "

A Château-Salin, le général Daugan avait dit à ses soldats avant d'entrer : " Vos drapeaux et fanions salueront bien bas les Lorrains, qui, depuis près de 50 ans, pleurent en silence sous l'oppression de leurs lourds vainqueurs et appellent de tous leurs vœux la France chérie. " Or, le 17 novembre, à 8 heures, la division en marche avait vu soudain dans la brume du matin des bannières qui venaient au-devant d'elle. " Les soldats avaient été accueillis au milieu d'un tel frémissement, partant si évidemment du plus profond de l'être, que, disait-on, le soldat sans peur qu'est Daugan n'avait pu se défendre contre les larmes. " (Madelin).

A Morhange, quelques officiers, arrivant les premiers, furent entourés de gens, qui riaient, qui pleuraient, qui touchaient leurs vêtements comme des reliques. Chez le maire, on but à la France, on chanta la *Marseillaise*, plus sublime que toutes celles entendues jusque-là. Elle était entrecoupée de sanglots. Les larmes coulaient, " de ces larmes, qui ne

sortent pas seulement des yeux, mais qui débordent du coeur, brisé de joie. " Après la présentation du drapeau, toutes les femmes présentes vinrent l'embrasser.

A Saverne, chaque devanture, chaque fenêtre était une sorte de reposoir, élevé au souvenir de la France, à la gloire de la France, à l'amour de la France. Tout avait été sorti : cadres d'or bruni où palissait un vieux ruban de la légion d'honneur, où pendaient des croix d'honneur, des médailles militaires, médailles de Sainte-Hélène, de Crimée, d'Italie et de Mexique, brevets d'officier au papier jauni par les ans... portraits de grands parents, soldats de la révolution, de la grande armée, de l'armée d'Afrique, du second empire; portraits de Napoléon 1er, de Gambetta, de Thiers, de Mac-Mahon, de Joffre, de Castelnau, voire de Boulanger, images d'Epinal où les régiments s'alignaient. Et voici que le régiment d'artillerie arrivait dans ce décor incroyable, dans ce paradis de tricolore, comme disait Hansi. Il n'y a pas à se demander si les cris furent nourris de " Vive, vive la France! " ¹⁸

* * *

Par leur présence, les curés, écrit Madelin, donnaient à ces entrées le caractère que pouvaient donner à celles des croisées en Terre-Sainte les moines délivrés du joug des infidèles... Les Tancrede et les Rodrigue, ayant terrassé le Maure, devaient être ainsi reçus au seuil des sanctuaires délivrés. " ¹⁹ Ce qui avait surtout bon effet, note encore le même historien, c'est que l'on avait aperçu nos grands chefs à l'église. Les Alsaciens-Lorrains étaient prêts à accepter la France, n'importe quelle France ; mais ils auraient souffert de la voir arriver impie, indifférente.

¹⁸ Cf. Madelin, *Revue des Deux-Mondes*—1er mars 1919, p. 110.

¹⁹ Le nom de Strasbourg courait dans la division comme celui de Jérusalem parmi les croisés, quand, à Bethléem, ils prévoaient l'entrée avant quelques heures dans la ville sacrée. (Madelin).

Le phénomène qui, selon Madelin, restera sans précédent dans l'histoire de l'humanité, c'est " la rapidité stupéfiante avec laquelle un membre arraché, un demi-siècle, au corps d'une nation, s'y ressouda et derechef s'y incorpora — cerveau, coeur, nerfs, sang, fibres de tout l'être — et toutes les parcelles de l'âme se trouvèrent soudain refondues. Et lorsque, les 8, 9 et 10 décembre, le président de la république, entouré des représentants les plus autorisés du gouvernement de la nation et de l'esprit français, vint, à Metz, Strasbourg, Colmar et Mulhouse, apporter son pieux baiser à la ci-devant Alsace-Lorraine, il se trouva en face d'une fille déjà assise sur les genoux de sa mère. "

Déjà, en effet, dès le 5 décembre, l'abbé Delsor, président de la 2e chambre du Landtag, transformée en assemblée nationale, ²⁰ avait proclamé " la rentrée de l'Alsace et de la Lorraine dans le droit, leur rattachement à la France indiscutable et définitif ". A ces mots tous ses collègues s'étant dressés d'un bond et ayant approuvé sa motion par des applaudissements, l'abbé président provisoire avait ajouté : " *Le referendum est fait. Il s'est accompli dans un enthousiasme indescriptible, de village en village, de cité en cité, sur les pas triomphants de nos légions victorieuses.* " Les occupants des tribunes avaient alors acclamé. Et tout-à-coup l'émotion était devenue plus vive encore. Le député de Molsheim (l'abbé Delsor) saluait les morts, ces protestataires qui, par leur courageuse résistance, des Grosjean et des Kablé de l'assemblée de Bordeaux, des Dupont des Loges, des Teutsch, des Antoine du Reichstag de Berlin, à Jacques Preiss, dernier martyr de la foi alsacienne, avaient empêché la prescription du droit. Et quand le président les avait appelés, d'une voix

²⁰ Sur 60 députés, 42 étaient présents, les Allemands et quelques Alsaciens-Lorrains trop compromis s'étant tenus à l'écart ainsi que le président le docteur Ricklin.

tremblante d'émotion, des hommes qui ayant été à la peine n'avaient pas été à l'honneur et à l'allégresse de l'heure, il avait semblé vraiment que cette salle d'un bien petit parlement était devenue trop étroite pour les grandes ombres qui maintenant la remplissaient. L'abbé Delsor avait raison ! C'étaient tous ces représentants de l'Alsace et de la Lorraine, qui, plus même que ces élus de 1912, étaient là, proclamant ce que, tant d'années, ils avaient crié, et Antoine, et Dupont des Loges, et Teutsch, et Kablé, et Winterer, et Simonis, et Preiss, et cinquante autres : *L'Alsace et la Lorraine, terres françaises, n'ont point cessé un instant d'être françaises.* Et chacun s'étant levé dans un silence religieux pour rendre hommage à la mémoire de ces vaillants ²¹, l'abbé Delsor avait

²¹ Il est d'autres vaillants morts, auxquels est due la libération, si bien célébrée par l'abbé Delsor. Ce sont tous ceux de la grande guerre 1914-1918, et notamment ceux de Verdun. Madelin leur rend un hommage magnifique : " Dans les épopées que la guerre inspirera aux poètes populaires, écrit-il, *la geste de Verdun* restera sans doute la plus fabuleusement belle. Mais voici que je viens de voir se cueillir le fruit du gigantesque effort. Le vaincu de Verdun, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse étant jeté bas, le vainqueur de Verdun a son quartier général dans Metz recouvré. J'ai vu entrer dans les villes d'Alsace et de Lorraine ces soldats dont beaucoup ont connu ces champs de Verdun, ces chefs qui, presque tous, y ont conquis leurs étoiles. Avec eux, j'ai voulu que du cortège des morts le cortège des vivants fût grossi, alors que de toutes parts s'élevait le cri : *Vivent les libérateurs.* Morts de Verdun, levez-vous ! C'est vous qui, lointainement, nous avez gagné Metz et Strasbourg. Mes camarades, tombés sur cette terre qui, à tous, nous paraissait, dans les premières années de guerre, le tremplein d'où nous nous élancerions vers Metz, si proche, soyez contents ! Votre effort n'a pas été vain ; notre drapeau tricolore flotte non seulement sur Metz, mais, bien au-delà, sur le Rhin reconquis. Les ruines, sous lesquelles vous dormez votre dernier sommeil, n'ont point été stériles ; elles ont été si fécondes que d'elles s'est dégagée, la force qui bouleverse tout un monde. Les fêtes éclatantes, dont retentissent et vibrent encore deux provinces françaises rédimées, me font estimer plus magnifique la solitude où, la paix rétablie, nous irons vous porter des couronnes. Les villes d'Alsace et de Lorraine, rendues à la mère-patrie, viendront en pèlerinage, dans les ruines relevées, fleurir vos tombes et glorifier votre mémoire. Oui, car c'est vous, qui aurez été leurs premiers, leurs plus précieux, leurs plus admirables libérateurs. "

crié: " Vive la France! Vive la république! " Le cri avait été répété par les députés et les assistants, et soudain, en cette salle, où la tribune impériale s'apercevait remplie d'uniformes français, la *Marseillaise* avait éclaté d'elle-même. Et ça avait été très beau. Ainsi s'était séparée la chambre d'Alsace Lorraine, dont, en 1912, les gazettes de l'empire allemand avaient partout, en Europe, claironné que sa composition rassurante prouvait que l'Alsace-Lorraine s'inclinait devant le fait. " ²²

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

²² Madelin, *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1919, pp. 558-559.

Revue de l'année 1919

DU POINT DE VUE CANADIEN

SOUS ce titre, nous avons préparé, pour le *Canada ecclésiastique*, une modeste étude sur les événements qui ont plus profondément marqué, à notre avis, l'année 1919, du point de vue canadien. Nous avons pensé intéresser nos lecteurs de la *Revue canadienne* en publiant ici les parties substantielles de cette étude.

L'année 1919, qui s'ouvrait au lendemain de l'armistice (11 novembre 1918), restera sans doute connue dans l'histoire sous le nom de l'année de la paix. Et encore, il paraît bien, selon le mot de M. Clemenceau, qu'il aura été plus dur, pour les Alliés, de gagner la paix que la victoire. On a persisté, dans le conseil des puissants réunis à Versailles, à ignorer Dieu et son Eglise. La Société des nations, parce qu'elle manque d'une base solide, menace de ne pas faire longue vie.

* * *

Nous avons eu au Canada, en 1919, bien des échos de cette grande guerre, dont le souvenir hantera encore longtemps nos esprits. Chaque fois qu'un contingent de nos soldats canadiens, par exemple, nous revenait au pays, son arrivée constituait une occasion, que notre peuple ne laissait pas s'échapper, de rendre hommage à leur vaillance. Bien souvent, dans nos églises, on s'est groupé pour prier à l'intention de ceux des nôtres qui sont tombés au champ d'honneur. Et puis, nous avons eu la visite de plusieurs hommes distingués qui avaient pris part aux choses de la guerre : le général Pau, entre autres, le cardinal Mercier et le prince de Galles. Ces

visites ont été au Canada de véritables événements. Il nous convenait, à cause des leçons qu'elles comportent, de les signaler dans une revue de l'année.

* * *

Nous avons déjà eu l'honneur de recevoir à Montréal le maréchal Joffre. Mais il n'avait fait que passer. Certes, tout le peuple de notre ville avait acclamé l'illustre vainqueur de la première bataille de la Marne. Mais il n'avait pas été possible de lui manifester autrement notre admiration. Il n'en fut pas ainsi pour le général Pau. A Ottawa, à Montréal et à Québec, nos hommes d'Etat et nos autres représentants officiels purent s'en donner à coeur joie. Obligé de nous borner, nous ne parlerons ici, et encore en termes succincts, que de sa réception à Montréal.

C'est le dimanche, 2 mars, que le général nous arriva. Il assista à la messe à la cathédrale avec les gens de sa suite. Dans l'après-midi, la colonie française, par la voix de M. le consul Ponsot, lui présenta ses hommages, et le soir il était l'hôte du club Saint-Denis. Le lendemain, lundi, il était reçu à l'hôtel-de-ville et à l'Université Laval. Enfin, le même soir, on donnait un banquet en son honneur au Ritz-Carleton. On lui a dit bien des choses à l'illustre général, au cours des trente-six heures qu'il a vécues avec nous. On lui a dit, par exemple, qu'on saluait en sa personne, non seulement le courage sur les champs de bataille, mais encore l'effort persistant d'un grand esprit qui a consacré sa vie à la préparation morale de son pays pour la revanche (M. le consul Ponsot). Et le vieux général a félicité avec émotion les Français d'Amérique d'avoir fait tout leur devoir. On lui a dit qu'à défaut d'une couronne d'or ou de lauriers, les dieux de l'Olympe lui en avaient tressé une faite de petites fleurs sauvages

cueillies par les poilus dans les montagnes de l'Alsace et de la Lorraine, et on ajoutait que les deux petites soeurs jumelles, la lorraine et l'alsacienne, enfin revenues à la France, l'attendaient à son retour, pour lui donner le baiser de fidélité, plus heureuses que la petite Cendrillon canadienne, perdue si loin, dont la tête n'émerge pas d'une coiffe prenant la forme d'ailes noires ou roses, mais plutôt d'un gracieux bonnet de fourrure, et qu'il faut quand même embrasser bien fort, parce que, elle aussi, elle aime la France (M. l'avocat Desaulniers). Et le vieux général, tout comme le papa Joffre quelques mois plus tôt, a embrassé avec effusion la petite Cendrillon canadienne, en promettant de porter son baiser, fidèle lui aussi, à ses petites soeurs d'Alsace et de Lorraine. On lui a dit encore — c'était au gala de l'Orpheum — que l'enfant oublié du Canada français jalousait bien un peu les gars d'Alsace et de Lorraine, tant aimés là-bas, et que cet enfant vient pourtant de prouver qu'il sait se battre, tout comme un autre, pour l'idéal de la vieille patrie française, qu'il sait mourir pour elle " en pleine gloire " (Mme Madeleine). On lui a dit encore — c'était à l'hôtel-de-ville — qu'héroïque mutilé de 1870, partageant sur la revanche les idées de Déroulède, on estimait ici qu'il a contribué dans une large mesure à venger la France dont les années n'avaient pu fermer la blessure (M. le maire Martin). On lui a dit enfin — c'était au banquet du Ritz — que sa fortune, selon nous, est singulièrement celle de la France, puisque, blessé et victorieux comme elle, il est en train de faire, après elle, la conquête du monde dont il achève le tour (M. Edouard Montpetit). Et tout cela sans doute, ce fut partout visible, a touché le coeur du vieux général si fièrement et si dignement français. Mais nous restons convaincu — parce que, comme l'a finement raconté M. Omer Héroux, nous connaissions depuis longtemps les sentiments chrétiens autant qu'héroïques de Gérald Pau — que le frère de l'admi-

nable Edmée Pau, vraie soeur de Jeanne d'Arc, aura davantage béni le ciel et aura été encore plus heureux de s'entendre dire, sous les voûtes de notre cathédrale, par un curé canadien : " Nous vous aimons, mon général, et nous vous admirons, parce que sans doute vous êtes devenu un héros légendaire, mais aussi parce que vous priez le bon Dieu, comme nous, avec des mots de France! "

A l'Université Laval, Mgr Gauthier, alors vice-recteur (aujourd'hui recteur de l'Université de Montréal), a profité heureusement du passage du général pour rappeler la part que notre jeunesse de l'université a prise dans la grande guerre. Nous tenons à citer les paroles mêmes du distingué prélat :

En me restreignant, a-t-il dit, au cadre que les circonstances m'imposent, je tiens à rappeler que sur ces champs de bataille de l'Artois et du Cambresis, dont chaque motte de terre raconte les destinées tragiques, notre université était représentée par 407 de ses gradués et de ses élèves et qu'elle a l'honneur de compter 14 décorés pour faits de guerre. Je veux dire aussi que sur un autre champ de bataille, celui de l'hôpital, que ce fût à Troyes, à Joinville-le-Pont ou à Saint-Cloud, notre faculté de médecine a apporté à vos héroïques soldats, en même temps que les soins les plus éclairés, le réconfort de notre affectueuse sympathie. N'en soyons pas surpris. Il y a entre le Français de France et le Canadien français plus qu'une communauté d'origine. Nous estimons qu'il y a identité de mission. Si la France va rester sur les bords du Rhin la sentinelle avancée d'un droit et d'un idéal, nous aimons à croire sans témérité que, sur cette terre lointaine d'Amérique, nous maintenons nous aussi, à travers des péripéties parfois douloureuses, l'intégrité d'une tradition, et que, depuis 250 ans, nous en portons d'une épaule qui ne sait pas fléchir le fardeau magnifique. Dites-le là-bas, je vous prie, mon général. Dites aussi notre admiration pour votre soldat, le premier soldat du monde, et pour vos chefs, les premiers généraux de la guerre, qui ont marqué d'un trait si vigoureux les limites de la barbarie, et qui, les uns et les autres, nous ont révélé une fois de plus ce qu'il y a d'héroïque dans l'âme de votre pays.

Nous tenons également à consigner dans cette revue quelques-unes des bonnes paroles de l'illustre général à l'adresse de nos soldats canadiens :

Je ne saurais oublier, Monseigneur, que de cette maison sont sortis des hommes, non seulement instruits par vous, mais élevés par vous. Car, pour moi, je crois que l'instruction ne se sépare pas de l'éducation. Ces hommes élevés dans la tradition française ne l'ont jamais perdue. Nos poilus ont reconnu en eux des frères de race. Vos fils, en effet, ne se sont pas montrés seulement de bons soldats. Ils ont été en plus, en bien des cas, la providence des populations civiles en pays envahis. Je suis heureux de vous dire que vos braves soldats ont été les sauveurs de plusieurs de nos populations. Sans rien perdre de leur énergie de soldats, ils ont montré qu'ils étaient des êtres humains.

* * *

Comme celle du général Pau, et plus encore sans doute, la visite du cardinal Mercier au Canada et en particulier à Montréal, a créé, quelques mois plus tard, une impression profonde. Le primat de Belgique, l'une des plus grandes figures de la guerre, nous arrivait, auréolé d'un incomparable prestige. Tout le monde savait que le grand cardinal belge, de descendance française, l'un des maîtres de la science contemporaine, avait su être, au cours des tragiques événements de ces dernières années, l'honneur de l'Eglise aussi bien que la gloire de sa patrie. A la suite d'un long voyage aux Etats-Unis, il ne pouvait malheureusement nous consacrer que quelques heures. Montréal eut la journée du 31 octobre. Mais quelle journée remplie ! Sa messe dite à la basilique — car notre cathédrale était dès lors devenue basilique — à son arrivée d'Ottawa, à 10.30 heures, le cardinal reçut le clergé à l'archevêché ; à 11.20 heures, il était l'hôte du barreau au palais de justice ; à 12.25 heures, les Belges de Montréal venaient le saluer ; à 1.15 heures, la ville lui offrait à déjeuner à l'hôtel Windsor ; à 4.30 heures, il était l'hôte des autorités municipales à l'hôtel-de-ville ; à 5.15 heures, il rendait visite à Mgr l'archevêque malade à l'Hôtel-Dieu ; à 6.15 heures, il dînait à l'archevêché ; à 8 heures, il présidait une grande cérémonie à

Notre-Dame; et, enfin, après être revenu à l'archevêché pour expédier sa correspondance, il allait prendre le train de Québec, à 10.45 heures, à la gare Viger. Pas moins de cinq fois, Son Eminence prit la parole: devant le clergé, devant le barreau, au Windsor, à l'hôtel-de-ville et à Notre-Dame. Il nous est impossible de donner même une simple analyse de tout ce qu'il nous a dit. Mais quel grand homme dans tous les sens! Personne de ceux qui l'ont entendu ne l'oubliera jamais. Retenons ici, pour le bénéfice de nos confrères du sacerdoce, quelques passages de son allocution au clergé. On verra qu'ils expriment l'une des plus vigoureuses leçons de foi en la Providence qui se puisse entendre.

Ce m'est un honneur et une joie de proclamer, disait-il, que notre clergé belge et l'élite de notre peuple s'en sont remis entièrement, dans nos épreuves et nos souffrances, à la sainte Providence de Dieu et qu'ils en ont été récompensés. Au fond de l'âme, ils ont été heureux d'être éprouvés et d'avoir à souffrir... Nos prêtres en particulier ont senti grandir leur vie surnaturelle. J'ai prêché récemment la retraite aux prêtres de mon diocèse. Ils m'ont tous déclaré qu'ils comprenaient mieux maintenant les raisons de la souffrance chrétienne, parce que davantage ils l'avaient vécue... Ah! c'est que, chers messieurs, nous ne comprenons jamais assez en pratique, bien que nous le croyons tous en théorie, que, selon le mot de saint Paul, nous devons terminer dans notre chair ce qui manque à la passion du Christ, ou encore, ainsi que le pensait saint Augustin, que c'est dans la privation que nos âmes se libèrent et que, libérées, elles s'élèvent plus sûrement vers Dieu... S'oublier soi-même pour Dieu, c'est encore de la haute politique, même pour les intérêts bien compris de la terre, de la meilleure qui soit!

A Notre-Dame, à la fin de son émouvant discours sur le martyre de la Belgique, Son Eminence a bien voulu rendre hommage, tout comme le général Pau, à la valeur de nos soldats canadiens et à l'efficacité de notre participation à la grande guerre. Nous tenons à enregistrer ce consolant témoignage tombé de lèvres si particulièrement autorisées :

Vous avez pris, vous, Canadiens, une large part dans nos souffrances et dans nos combats. Vous avez, par conséquent, votre part dans la gloire qui nous ensoleille tant aujourd'hui. Je dois vous féliciter pour la vaillance de vos troupes. Vous avez l'honneur d'être la nation qui, proportionnellement au chiffre de sa population, a fourni le plus grand nombre de soldats et a pratiquement le plus contribué au succès de nos armes. Vous avez été aussi admirablement charitables pour mon malheureux pays en détresse. Nous en garderons toujours le souvenir le plus reconnaissant.

* * *

Une autre voix, très autorisée elle aussi, s'est fait entendre au Canada, en cette année 1919, qui a célébré le courage et la vaillance de nos héroïques soldats et a eu des attentions délicates pour les Canadiens de langue française, et c'est celle du fils de notre roi, le prince de Galles. Son Altesse Royale le prince Edouard a passé plus de deux mois, en effet, avec nous au Canada, et il nous paraît, du point de vue canadien d'abord, et du point de vue catholique et français aussi, que sa visite et ses propos ont été particulièrement intéressants.

C'est un devoir de conscience, pour nous catholiques, de traiter avec un profond respect ceux qui sont revêtus du caractère de l'autorité. Nous savons bien que notre confédération canadienne, comme du reste tout le système de gouvernement anglais, s'inspire de la forme constitutionnelle qui est en partie républicaine. Au Canada comme en Angleterre, le roi règne plutôt qu'il ne gouverne. Il n'en demeure pas moins un principe et une garantie d'ordre. Et plus que jamais peut-être, en ces jours troublés et pleins de surprises, où tant de vieux trônes croulent et où tant d'institutions séculaires sont menacées par la vague révolutionnaire et bolchéviste, nous croyons que ce nous est une force de pouvoir compter sur le prestige d'une tradition aussi puissamment établie que celle de la famille royale d'Angleterre. Aussi le prince

a-t-il été largement accueilli et fêté par nos populations canadiennes. Il s'est d'ailleurs montré des plus aimables et a fort bien mérité les titres de *prince charmant* et de *prince conquérant* qu'on s'est plu à lui donner.

C'est un vrai plaisir pour moi — disait-il, en français, à Québec, en répondant à sir Lomer Gouin — de faire la connaissance, dans votre pays, des descendants de ces vaillants Français, qui, les premiers, ont apporté sur ces rives les bienfaits du christianisme et de la civilisation, et qui, tout en jouissant des coutumes, des lois et de la religion de leurs ancêtres, sont devenus depuis plus d'un siècle des sujets fidèles de la couronne britannique...

La grande guerre qui vient de finir — ajoutait-il dans une lettre adressée à notre lieutenant gouverneur, sir Charles Fitzpatrick — n'est pas la première dans laquelle les soldats du Québec ont fait preuve de leur fidélité à la couronne britannique... Mais je tiens à dire à tous les compatriotes des soldats du vingt-deuxième bataillon que ces soldats du Québec d'aujourd'hui sont bien dignes de la tradition transmise à cette province par les deux adversaires chevaleresques dont j'ai décoré avant-hier le monument, Wolfe et Montcalm....

La question de l'entente qui existe et qui doit exister, au Canada, entre les citoyens de langue anglaise et ceux de langue française — disait-il à Montréal (28 octobre) en réponse au maire Martin — me tenait au cœur lorsque je débarquai sur la terre canadienne. Mais, après mon voyage à travers toute la terre canadienne, elle me tient de plus en plus au cœur. L'union des deux races au Canada ne fut jamais une question de simple intérêt politique. Au contraire, cette question fut et restera un exemple de la plus haute sagesse politique, pour laquelle l'empire britannique doit une reconnaissance immortelle à Cartier, à MacDonald et aux autres hommes d'Etat qui ont travaillé à parfaire cette union... Qui peut douter que cette union au Canada ne donne comme résultat une nation aussi grande, aussi unie et aussi puissante que l'empire lui-même ? Personne ne peut, après une étude approfondie de votre histoire, et surtout après un voyage tel que le mien, ne pas voir que les intérêts des deux races sont semblables par tout le Dominion... Quel sera le succès de la nouvelle nation ? Je n'hésite pas à déclarer que ce sera, comme en Grande-Bretagne, la liberté de parole et le respect de chacun pour son voisin. — Montréal a plusieurs titres à mon admiration : elle est le plus grand centre d'affaires du pays,

elle a la plus grande population du Canada, et tout ce que j'y ai vu m'a profondément intéressé... Les deux races ont été d'accord dans leur réception et leurs hommages. Votre ville peut se vanter d'être la ville-type de l'entente cordiale...

Ces éloges de nos soldats et cet appel persistant à l'entente cordiale ont une signification bien claire. Le prince, du reste, autant que possible a tenu à nous parler en français, et il n'a pas ménagé ses compliments et ses sourires à l'adresse des Canadiens et des Canadiennes de descendance française. Tout cela était évidemment voulu. Les Canadiens français ne l'oublieront pas. Si tous nos concitoyens issus d'une autre origine étaient animés de l'esprit dont le langage du prince paraissait l'expression très sincère, les choses iraient mieux chez nous pour le plus grand bien de tous. Selon le joli mot d'une grande dame de la cour de France à Louis XIII au lendemain de son sacre, que Mgr Gauthier a fort gentiment appliqué à notre prince, il nous a vraiment paru beau comme l'espérance !

* * *

Cette union des deux races au Canada, c'est là pour nous, nous ne le savons que trop, la question délicate et difficile par excellence. On a remarqué, alors précisément que le prince Edouard la préconisait dans notre province, que c'est peut-être surtout à nos concitoyens des autres provinces qu'il faudrait en exposer l'utilité et l'importance. Il y a longtemps que nous sommes disposés, nous, les Canadiens français, à l'*entente cordiale* ou encore à la *bonne entente*. Mais ce sont les autres qui ne veulent pas comprendre. *Bonne entente, entente cordiale*, soit, ils y consentent, mais à la condition que toutes les concessions viennent de notre côté. Ils se croient et se disent la race supérieure, devant laquelle nous n'aurions

qu'à nous incliner. Et voilà pourquoi une véritable entente ne s'effectue jamais entre eux et nous.

Quelques-uns cependant, en ces derniers temps, semblent vouloir mieux saisir l'état de la question. En cette année 1919, des pages courageuses ont été écrites, par des Canadiens anglais, qui nous donnent à espérer, à ce sujet, un avenir meilleur. Enregistrons quelques-unes de ces pages et citons les noms de leurs auteurs. C'est de la bonne histoire contemporaine. La chronique se doit de les signaler.

M. John Boyd, par exemple, l'auteur du beau livre, qu'a traduit Sylva Clapin, sur la vie et l'oeuvre de sir Georges-Etienne Cartier, est de ceux qui ont droit à nos plus sincères félicitations et à nos meilleurs remerciements. Sans passion et sans préjugés, il rend justice à Cartier et à ses compatriotes canadiens-français. Son livre est une bonne action, en même temps qu'une belle oeuvre.

Trois autres livres ont paru, au cours de cette année, qui mériteraient mieux qu'une note au passage. Ce sont *The Clash*, par William Henry Moore; *Bridging the Chasm*, par Percival Fellman Morley, et *The Birthright*, par Arthur Hawkes. Tous les trois ont été édités par la maison *Dent and Sons* de Toronto. Voici comment l'un de nos penseurs, M. l'avocat Antonio Perrault, les appréciait dans un article à *l'Action française* (octobre 1919).

Ces trois livres, publiés, à de courts intervalles, à Toronto, foyer du fanatisme, révèlent un état d'esprit... Ces neuf cents pages, dont quelques-unes portent la condamnation la plus sévère qu'aient reçue les Anglo-Canadiens, sont un précieux témoignage rendu aux Canadiens français... Les trois ouvrages traitent la même thèse sous des aspects différents. Il y a unité de but, mais diversité de moyens. Assurer le développement harmonieux de la Confédération, pour cela étudier les maux qui l'arrêtent et leurs remèdes, voilà l'objet que poursuit chacun de ces trois écrivains. Aves M. Moore, nous avons (*The Clash*) la défense totale des Canadiens français. Elle ne pouvait être ni plus complète, ni mieux faite. M. Morley

(*Bridging the Chasm*) a ramené son étude autour d'un point central, la question de langue. C'est un document. Il dénonce l'attitude de l'Ontario, dont l'injustice s'est accrue par la promulgation du règlement 17. C'est toute la situation politique du Canada qu'étudie M. Hawkes (*The Birth-right*). Lui assignant sa vraie place dans l'empire britannique, l'auteur cherche le moyen de donner à chacun des habitants de ce pays l'esprit canadien et d'en assurer l'essor. En cours de route, les rapports d'harmonie nécessaires à la Confédération l'arrêtent un instant. Ce lui est une occasion de faire entendre une note de justice.

Et M. Perrault, au nom de l'*Action française*, qu'il appelle avec raison *la sentinelle avancée de notre race*, entreprend de dégager les idées essentielles de ces trois volumes, d'en marquer l'importance et la portée. Du même coup, il rend un magnifique hommage au talent et au courage de ces trois écrivains anglo-saxons. Nous ne pouvons ici le suivre dans ses développements. Mais son article est à lire et à relire. Nous nous devons au moins de le signaler à l'attention dans cette chronique de l'année.

Dans la même note, tout récemment, sir Andrew McPhail, professeur à l'Université McGill, dans une conférence qu'il donnait à Québec, a magnifiquement parlé des *vertus* de la race canadienne-française. Nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques extraits de son discours.

Les Français ont une aptitude particulière pour l'administration. Ils ont plus de considération pour l'homme que pour la loi. Ils introduisent un élément d'humanité jusque dans la procédure légale. Un magistrat français n'oublie jamais qu'il est père de famille. Subtil autant que pas un, il sait cependant écarter les subtilités d'un geste de son bon sens... L'héroïsme, la noblesse, l'esprit chevaleresque des anciens colons français appartiennent désormais à la légende historique. Des hommes disent que toute cette force morale a retraversé les mers après la capitulation. C'est exactement le contraire qui est vrai. Cette force est restée chez nous jusqu'à nos jours. On la retrouve dans le guide qui nous conduit sur les laes du nord de la province de Québec, dans l'ouvrier qui vient exercer son métier dans votre maison, dans l'habitant qui vous donne abri pour la nuit.

Ceux qui ont des yeux pour voir découvriront la force de vérité qu'il y avait dans cet ancien régime, au tribunal, à l'église, aux parlements, dans les professions libérales et dans les bureaux de rédaction d'aujourd'hui... Les véritables ressources du Canada se trouvent dans la province de Québec. Ce ne sont pas des mines, des champs, des forêts, ce ne sont pas même des hommes; ce sont des femmes... Nous avons établi une organisation gigantesque pour la venue des immigrants, nous avons construit des chemins de fer pour attirer les étrangers et les ennemis. Or les femmes de la province de Québec ont créé un million de Canadiens dans notre seule génération. Le mariage est le mariage, la stérilité voulue est un peu moins criminelle seulement que l'adultère secret. Si le mariage n'est rien de plus qu'un contrat légal, il peut être annulé par la loi. Là où il est un sacrement, il ne peut jamais être annulé. Dans la province de Québec le divorce est impossible, alors que les autres provinces sont à instituer des tribunaux pour décréter des divorces. L'esprit de la province de Québec est un esprit antique, longuement mûri. Il a fait de cette province un asile du bon sens, de la sagesse politique et de la liberté personnelle. Si l'on ne trouble pas cet esprit, la province de Québec deviendra le dernier refuge de la civilisation sur notre continent... Tout ce qu'on écrit sur la province de Québec n'est que pures bagatelles, si l'on ne tient pas compte de l'influence de l'Eglise catholique dans l'élaboration d'une doctrine conservatrice sur la vie...

Voilà des expressions d'opinion qui peuvent à bon droit nous consoler de bien des avanies. Mieux on nous connaît et mieux nous connaissons nous-mêmes les concitoyens avec qui la Providence nous appelle à vivre, mieux aussi la *bonne entente* ou l'*entente cordiale* se pourra asseoir sur des bases solides.

* * *

Cette bonne entente entre les deux grandes races qui vivent au Canada, ce fut le rêve de sir Georges-Etienne Cartier, dont on a célébré, en cet automne de 1919, le centenaire. C'est en 1914 que la célébration devait d'abord avoir lieu, puisque Cartier est né, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 6

septembre 1814. Mais, en septembre 1914, nous étions au lendemain du déclanchement de la grande guerre. On jugea convenable d'attendre et l'on eut raison. Cette année, on a fait les choses dignement. A Montréal, à Ottawa, à Saint-Antoine même (en attendant celle de Québec), des manifestations très réussies ont eu lieu. L'unique fille survivante de sir Georges, Mlle Hortense Cartier, qui n'était jamais revenue au Canada depuis 1872, a fait le voyage pour assister à ces fêtes qui ont été comme l'apothéose de son illustre père. Nous serions bien en peine pour résumer tout ce qui s'est dit ou fait à la mémoire du grand homme. Notons seulement qu'un monument de grande allure, sis sur la première pente du Mont-Royal, au parc Jeanne Mance, face à la rue Rachel, à Montréal même, et un joli buste en bronze sur piédestal en granit, à Saint-Antoine, ont été — le 6 septembre et le 28 septembre — solennellement inaugurés.

A Montréal, de toutes les bonnes choses qui furent dites, retenons cette fière affirmation de Mgr Georges Gauthier qui mérite de passer à l'histoire. :

Notre race a su gré à Cartier de s'être fait le défenseur des minorités. En ce pays mixte, où les relations de bonne entente ne sauraient exister sans le respect des droits de chacun, elle a vu en lui l'apôtre d'une idée chrétienne qui a d'ailleurs toujours fait le fond de ses propres dispositions. L'on a parlé de l'oeuvre grandiose au service de laquelle Cartier a mis la ténacité de ses efforts et la clairvoyance de son grand esprit. Sans vouloir devancer le jugement de l'histoire, et bien que je pense à part moi que son grand effort n'aura pas été stérile, il est un jugement qu'au pied de ce monument, nous, Canadiens français, pouvons attendre sans crainte. C'est celui qui dira que dans l'ensemble de la Confédération nous avons été les premiers, que nous sommes les seuls, à comprendre la pensée de Cartier, et que nous avons tenu loyalement les engagements qu'il a pris en notre nom. Et s'il contemple aujourd'hui l'apothéose dont il est l'objet, j'imagine qu'à côté de ce monument de granit et de bronze, qui va perpétuer visiblement son souvenir, est un autre monument qu'il doit considé-

rer avec une fierté plus grande encore : celui que ses compatriotes auront élevé à sa plus intime et chère pensée par leur fidélité scrupuleuse et parfois héroïque à la parole qu'il a donnée.

Parlant à l'inauguration du monument Cartier, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, nous avons nous-même été appelé à dire ce que nous pensons du grand homme. Pourquoi ne pas le rappeler dans une chronique que nous signons de notre nom ?

Sir Georges a été un grand homme, le plus grand avec Lafontaine, de nos hommes d'Etat, surtout et par-dessus tout parce qu'il a su vouloir. Les énergiques sont le plus souvent les maîtres du destin... Leur fallût-il se sacrifier, marcher sur leur propre coeur, pourvu que, plus haut qu'eux-mêmes, l'idée ou l'intérêt de la patrie ou de la race passe et triomphe, cela leur suffit et c'est leur grande force. Ils tombent parfois brusquement. La politique et la guerre ont de ces coups ! Mais le bruit même de leur chute prolonge l'éclat de leurs mérites et les grandit encore. Cartier a été de ceux-là. Dans l'adversité comme dans la prospérité, ce fut un énergique, à la volonté ferme et au coeur haut placé. Ce grand homme a aimé son pays avec autant d'ardeur que d'intelligence. Autant sinon mieux que personne, il a compris notre situation et notre vocation nationale. Pour lui le groupe ethnique de descendance française que nous formons sur les bords du Saint-Laurent ne doit pas s'isoler. Tout en maintenant ses droits naturels, il lui convient de se répandre au loin sans perdre contact avec les siens, de se fédérer avec ceux qui l'entourent sans s'assimiler avec personne. Et voilà pourquoi Cartier a fait la Confédération et voulu le Pacifique. Il n'a jamais séparé le progrès et la prospérité de sa race d'avec ceux de son pays tout entier.

* * *

Plusieurs de nos évêques, au cours de 1919, ont fait à Rome leur voyage *ad limina apostolorum*. Mgr l'archevêque de Montréal en particulier est allé y traiter avec le Saint-Siège de l'importante affaire de l'université de sa ville archiépiscopale. Durant son voyage en Europe, qui a duré cinq

mois (23 février—29 juillet), Mgr Bruchési a eu l'occasion de défendre plus d'une fois les intérêts canadiens-français. A Rome même, sans parler pour l'instant de la question universitaire, il a su faire entendre au bon moment quelles sont les vraies aspirations de nos compatriotes. En France, il a réussi à ouvrir les yeux à plusieurs de ceux qui s'obstinaient à voir, dans la prétendue abstention des Canadiens, lors de la dernière guerre, un témoignage de je ne sais quelle infidélité à ce que nous devons à nos origines. Dans une *interview* que publiait la *Croix* de Paris du 26 mai, Monseigneur avait déjà superbement mis les points sur les i. Une sortie du député socialiste Jean Bon, à la chambre française (2 juillet), contre la politique du quai d'Orsay, dans laquelle, au passage, il reprochait au consul de France au Canada de trop écouter "les élégantes sollicitations de M. Bruchési, archevêque de Montréal", et où il semblait charger d'une partie des responsabilités de la grande guerre les congrès eucharistiques de Montréal et de Vienne, a amené Mgr Bruchési à exposer devant le grand public de France, d'une façon retentissante, ce qu'a été pendant la guerre *l'effort canadien*. C'est une page à conserver dans nos annales. Monseigneur écrivait donc (7 juillet) au susdit citoyen Jean Bon, entre autres choses :

Vous paraissez, monsieur, vouloir établir un lien entre le congrès eucharistique de Montréal et celui de Vienne d'une part, entre ces deux congrès et la déclaration de la guerre d'autre part. L'organisateur du congrès de Montréal (c'est-à-dire Monseigneur lui-même) aurait droit de repousser simplement une telle insinuation. Il doit à ses compatriotes d'ajouter autre chose, vu la tournée qu'il vient de faire sur vos champs de bataille. Après ce qu'on a appelé *l'effort canadien*, vos prétentions se manifestent, monsieur, à une mauvaise heure. Ce n'est pas quand vos cimetières comprennent 75,000 des nôtres couchés à côté de vos morts glorieux qu'il convient de nous attribuer une participation quelconque au déchaînement du fléau. Ce n'est pas quand 125,000 des nôtres attendent, dans nos hôpitaux ou dans les vôtres, la guérison de blessures qu'ils ont reçues pour

vous défendre qu'il sied de leur jeter l'insulte. Et si vous vous rappelez que le Canada a fourni 500,000 hommes sur une population d'à peine 2 millions que pouvait atteindre la loi de conscription militaire, vous jugerez, ce me semble, qu'il y avait mieux à faire que d'insinuer même une entente entre les catholiques de Vienne et ceux du Canada. Ici c'est le Canada tout entier que vous outragez. Français de coeur et d'origine, je souhaite que vos paroles n'affectent en rien le prestige de la France dans ce pays lointain qui aime si sincèrement le vôtre.

Remarquons que cette lettre a fait son tour de presse en France à peu près dans tous les milieux. Relativement à l'attaque de M. Jean Bon contre les consuls français du Canada, l'archevêque de Montréal avait simplement noté qu'il leur a suffi d'être les bons diplomates qu'ils étaient pour comprendre qu'ils ne pouvaient donner une haute idée de leur pays en blessant les sentiments les plus vifs de la population canadienne-française. Mais nous n'insistons pas.

* * *

Le principal objet du voyage à Rome de Mgr de Montréal, avons-nous dit, était de s'occuper de la question universitaire pour sa ville archiépiscopale. Il est dans l'ordre de signaler, dans cette revue de 1919, que la séparation complète de Montréal d'avec Québec, du point de vue universitaire, s'est effectuée au cours de cette année. L'affaire de l'université à Montréal a longtemps passionné l'opinion. Les universités, ce sont comme des foyers de vie intellectuelle. Rome n'a jamais aimé à les multiplier. A Montréal, cependant, en face du McGill, il semblait à plusieurs que nous devions avoir notre université libre et indépendante. Mais Québec et son université Laval avaient des droits acquis. Notre chiffre de population n'est pas très élevé encore. On avait, en conséquence, adopté des mesures provisoires. D'abord une succursale de Laval de Québec avait été accordée à Montréal (1876). Puis, peu à

peu, la succursale s'était acheminée vers l'indépendance. En 1889, Laval de Montréal devenait un autre siège (*altera sedes*) de l'université québécoise. Il lui manquait encore de pouvoir décerner ses grades. Les facultés diverses ayant obtenu chacune une large autonomie, il n'y avait pas de corps central ayant autorité pour unifier les efforts, imprimer la direction, assurer la discipline et gérer les finances. Après bien des démarches et des explications, la congrégation romaine préposée aux études dans les séminaires et les universités accordait, cette année, à Montréal son université libre et indépendante, décidant qu'elle s'appellerait, en latin, *Universitas Montis Regii*, en français, l'*Université de Montréal*. Ce décret, signé par le cardinal Bisleti, est du 8 mai 1919. En appelant sur la nouvelle université la bénédiction du ciel, le pape Benoît XV a exprimé l'espoir et le vœu " qu'elle soit un séminaire de saints et une pépinière de savants ".

En même temps qu'il obtenait ainsi l'indépendance de l'université de sa ville archiépiscopale, Mgr Bruchési obtenait aussi la faveur de voir sa cathédrale élevée au rang de basilique mineure.

* * *

Dans les premières semaines de mai 1919, on a fêté, à Sherbrooke, avec beaucoup d'éclat le double jubilé d'or et d'argent — 50 ans de prêtrise et 25 ans d'épiscopat — du vénérable prélat qu'est Mgr LaRocque. Sa santé délicate, a-t-on raconté, avait fait hâter, il y a cinquante ans, l'ordination du futur évêque. Depuis, elle l'a obligé constamment à ménager ses forces en vue des tâches à accomplir. Les robustes et les forts sont tombés à ses côtés, et, lui, il est resté debout! La Providence avait ses desseins. Le diocèse de Sherbrooke en a largement profité.

* * *

De même, en mars dernier, on a fait de belles fêtes, à Saint-Boniface, au doyen du clergé canadien, le Père Dandurand, qui atteignait ses cent ans! Eh! oui, cent ans! Il est né à Laprairie, le 23 mars 1819, il a étudié au collège de Chambly, et a été ordonné, dans l'ancienne cathédrale Saint-Jacques, à Montréal (coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis), le 5 septembre 1841. Il aura bientôt, dans un an, 80 ans de prêtrise. Voilà des chiffres significatifs! A l'heure où nous écrivons ces lignes (janvier 1920), il est toujours plein de vie. Vive notre doyen! *Ad multos annos!*

* * *

Rome a érigé au Canada, en 1919, une nouvelle préfecture apostolique, ainsi dite de l'Ontario-nord, avec siège de Mgr le préfet à Hearst. Le 13 mai, M. le chanoine Hallé, de l'Eglise métropolitaine de Québec, était nommé préfet, et, le 21 juin, il prenait possession de sa préfecture. Voici comment Mgr Latulippe, évêque d'Haileybury, dans une lettre pastorale à ses diocésains (8 juillet 1919), a exposé et précisé ce qui concerne la nouvelle préfecture :

La nouvelle préfecture aura pour bornes, au nord, depuis le cap Henriette au cap Tatnam, la limite actuelle du diocèse d'Haileybury; le quatre-vingt-onzième degré de longitude en sera la limite ouest; au sud, les bornes seront déterminées par la ligne qui traverse présentement les diocèses d'Haileybury et du Sault-Sainte-Marie, depuis le quatre-vingt-onzième degré de longitude jusqu'à ce que cette ligne atteigne la limite sud-est du canton McNeil. La ligne de démarcation entre le diocèse d'Haileybury et la préfecture apostolique de l'Ontario nord va ensuite vers l'ouest jusqu'au point sud-ouest du canton Pharand, de là vers le nord jusqu'au point nord-ouest du canton Whitesides, puis vers l'ouest jusqu'au point sud-ouest du canton Longhead. Cette ligne monte ensuite vers le nord jusqu'à la rivière

Kapuskasing, affluent de la rivière Mettagami. Ces deux rivières sont la limite est de la nouvelle préfecture jusqu'au cinquième degré de latitude qu'on suit vers l'est jusqu'à la ligne interprovinciale entre l'Ontario et le Québec. On monte ensuite avec cette ligne interprovinciale, depuis le cinquième degré de latitude jusqu'à la baie James, pour revenir vers l'ouest jusqu'au quatre-vingt-unième degré de longitude et aller ensuite vers le nord jusqu'à la hauteur du cap Henriette. Sur ce territoire on compte à peu près quatorze mille habitants, dont dix mille catholiques, y compris la population flottante des travailleurs. Sur ce nombre, il y a environ deux mille cinq cents Indiens, la plupart catholiques. De 1882 à 1898, la nouvelle préfecture de l'Ontario nord a fait partie du vicariat apostolique de Pontiac. De 1898 à 1908, elle s'est trouvée incluse dans le diocèse de Pembroke. En 1908, elle passa sous la juridiction du vicaire apostolique du Témiscamingue. Depuis 1916, elle faisait partie du diocèse d'Haileybury. Le titulaire de la nouvelle préfecture, Mgr Hallé, a été nommé le 13 mai 1919 et il a pris possession de sa charge le 21 juin dernier.

* * *

Mgr Joseph-Romuald Léonard a été récemment élu évêque de Rimouski, où il succède au regretté Mgr Blais, décédé le 23 janvier 1919. Mgr Léonard est né à Carleton le 19 août 1876. Après ses études au séminaire de Rimouski, il a été ordonné dans sa paroisse natale par feu Mgr Blais le 25 février 1899. C'est de toutes façons un enfant du diocèse que le Saint-Père a voulu charger d'en être le pasteur. En le présentant au clergé et aux fidèles, Mgr Ross, vicaire capitulaire, avec une parfaite sérénité, trace du nouvel évêque ce beau portrait moral :

Secrétaire de l'évêché pendant dix ans, il s'est mis au courant de tous les rouages de l'administration diocésaine, et, par son esprit d'observation discrète, il en a pénétré tous les secrets. En même temps, par ses relations habituelles avec ses confrères, et plus tard, par les travaux de son ministère paroissial, il développait ses aptitudes naturelles de conducteur d'hommes. — Directeur du grand séminaire à deux reprises, il laissa dans l'âme de ses clercs, malgré le peu de temps que sa santé lui permit d'y

consacrer, l'impression d'une piété profonde qui jaillit de la foi agissant au fond de l'âme, d'une piété large qui déborde les cadres étroits du formalisme, d'une piété douce qui dilate les coeurs en les ouvrant à la confiance. — Curé, il fut le modèle du prêtre d'action de notre temps, qui, du trésor toujours ancien de l'Évangile, sait tirer des adaptations appropriées aux circonstances du présent. Il comprit l'influence des oeuvres de presse, l'importance des associations, la puissance de l'organisation; toujours il s'efforça d'animer les organismes qu'il forma, comme les âmes elles-mêmes, du principe de vie intérieure qui crée la capacité de l'action personnelle et spontanée. Organisateur remarquable, il fut un provocateur d'initiatives et un créateur d'énergie. Calme et persévérant, il sait vouloir et amener les autres à vouloir ses volontés.

* * *

Tous ces faits, et quelques autres que nous ne retenons pas ici, mais dont nous avons fait état dans notre revue de l'année 1919 pour le *Canada ecclésiastique*, montrent bien que la vie catholique et française s'affirme toujours, dans notre pays, vigoureuse et forte. Il est bon, à certaines heures, plus lourdes que d'autres, de se l'entendre dire et de se le redire à soi-même. Cela console et donne du courage. Or, ce sont les courageux, toujours, qui vivent et qui vivront !

Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

A travers les faits et les oeuvres

La signature du protocole. — La paix définitive. — Appréciations divergentes. — La première réunion de la ligne des nations. — M. Léon Bourgeois. — Le conseil suprême. — Les adieux de M. Clemenceau. — L'extradition du kaiser. — Refus de la Hollande. — Attitude justifiable. — La politique britannique. — En France. — L'élection présidentielle. — Pronostics trompeurs. — L'échec de M. Clemenceau. — Un désappointement. — Les incidents de l'élection. — Le caucus préliminaire. — M. Deschanel l'emporte. — Le vote du congrès. — Le nouveau président. — Le ministère Millerand. — Un échec initial. — M. Steeg et Léon Daudet. — Aux Etats-Unis. — Au Canada.

ENFIN, après bien des tiraillements, bien des pourparlers laborieux, bien des retards, les dernières ratifications relatives au traité de paix ont été échangées et signées à Paris le 10 janvier. Les délégués des cinq puissances se sont réunis d'abord au ministère des affaires étrangères. Von Lersner, le plénipotentiaire germanique, a signé le protocole au nom de son pays. Il a reçu de M. Clemenceau une lettre par laquelle les Alliés s'engagent à réduire la quantité du matériel demandé pour compenser le sabotage de la flotte allemande à Scapa-Flow. La seconde partie de la cérémonie s'est déroulée dans le salon de l'Horloge. Chacun des treize pays qui ont signé le traité de Versailles était représenté à cette séance. On a rédigé ensuite les minutes des actes diplomatiques suivants : la signature du traité de Versailles, la signature du protocole annexé au traité de paix, la signature de l'entente entre les Etats-Unis, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne, relativement à l'occupation du Rhin. Ces minutes, après avoir été signées, seront remises aux hauts fonctionnaires français, qui les déposeront dans les archives nationales. Ces minutes seront écrites sur papier parchemin, et les sceaux de chaque

plénipotentiaire seront apposés sur ces feuilles à côté de leur signature.

Après l'échange des ratifications, les relations diplomatiques entre les Alliés vont être reprises. Le baron von Lersner sera probablement nommé chargé d'affaires à Paris, tandis que le chargé d'affaires français, M. de Marcilly, doit partir aussitôt pour Berlin. L'échange des ratifications du traité de paix aura aussi pour résultat de commencer le rapatriement des prisonniers de guerre allemands. C'est à la demande pressante de M. Clemenceau que la cérémonie de l'échange des ratifications du traité de paix a eu lieu le 10 janvier. Il voulait profiter de la présence à Paris de MM. Lloyd George et Nitti pour leur faire signer le protocole et les minutes de la cérémonie. On a signé huit documents préliminaires relativement aux détails de la mise en vigueur du traité de paix. Cinq de ces documents sont entre l'Entente et l'Allemagne, et concernent la Galicie et d'autres territoires intéressés. Les trois autres sont entre les Polonais et les Allemands, et règlent les détails des relations entre ces deux pays après l'échange des ratifications.

Il n'est pas indifférent de noter quelques-unes des appréciations provoquées par la signature finale des protocoles de la paix. Nous en signalerons deux, de tendances divergentes, empruntées à la presse anglaise. Le *Daily Telegraph* de Londres disait dans son numéro du 10 janvier : " Ce n'est pas le temps du triomphe ou des espérances enthousiastes. L'omission de la signature des Etats-Unis au document de ratification demeure le plus amer désappointement, après l'espérance qui luisait sur l'humanité il y a un an. Il est vrai que la Ligue des nations existe dans les termes du traité, mais le monde sait qu'à moins que les Etats-Unis n'adhèrent à la ligue et ne participent à ses mesures, elle n'aura pas le dixième de l'utilité et de l'autorité morale qu'elle devrait possé-

der. ” Après avoir fait remarquer l’absence de la Russie à la cérémonie du 10 janvier, le *Telegraph* ajoutait : “ Jusqu’à ce que le ciel s’éclaircisse, il ne peut y avoir de paix mondiale, ni d’espérance de cette paix. ”

A l’encontre, un important organe de l’opinion britannique, le *Manchester Guardian*, a publié ce commentaire : “ Jusqu’à présent, il y a sujet à réjouissance. Le suprême et primordial besoin de l’Europe est la paix... Au premier abord la paix dans laquelle nous entrons n’est pas une paix bien stable. Maintenant ou plus tard ses ennemis chercheront à la détruire et la chose sera facile à faire. Heureusement que d’autres forces, la jalousie et la haine internationales, viendront maintenant en jeu. En même temps que la paix avec l’Allemagne, la Ligue des nations viendra au monde. La suprême fonction de la ligue sera de maintenir une paix générale, soit par médiation, soit en jugeant les conflits entre les nations à mesure qu’ils s’élèveront, soit par action préventive en supprimant les causes des différends. Il appartient à chacun de nous d’apporter sa force et son crédit à ce nouvel et puissant instrument d’accord international. C’est l’espoir du monde. ”
Puisse cet espoir ne pas être vain !

Six jours après la signature des protocoles, la première réunion du conseil de la fameuse Ligue des nations a eu lieu à Paris, dans le même salon de l’Horloge, au ministère des affaires étrangères. La France, la Grande-Bretagne, l’Italie, la Grèce, la Belgique, l’Espagne, le Portugal, le Brésil et le Japon étaient représentés. M. Léon Bourgeois a été élu président, et la nomination de sir Eric Drummond comme secrétaire général de la ligue a été ratifiée. Voici un résumé du discours d’intronisation prononcé par M. Bourgeois : “ La tâche de présider cette réunion et d’inaugurer cette grande institution internationale aurait dû échoir au président Wilson. Nous respectons les raisons qui retardent nos

amis de Washington dans la ratification du traité de paix ; mais nous formulons l'espoir qu'ils régleront bientôt leurs difficultés et qu'un représentant de la république américaine prendra la place qui l'attend au milieu de nous. Le travail du conseil aura alors un caractère défini. Le 16 janvier 1920 marquera l'ouverture d'une ère nouvelle. Les décisions qui seront prises aujourd'hui le seront au nom de toutes les nations qui ont adhéré au pacte de la Ligue des nations. Ce sera le premier décret des nations libres qui se sont liguées pour la première fois dans l'histoire du monde pour remplacer la force par le droit. Cependant l'organisation de la Ligue des nations ne sera pas complétée avant que l'assemblée de tous les Etats se soit réunie. ”

Le premier acte officiel du conseil de la ligue a été de nommer une commission pour tracer les frontières du bassin de la Sarre.

La dernière séance du conseil suprême des Alliés s'est tenue le 20 janvier. Avant de se disperser, ses membres ont adopté la résolution suivante : “ Nous rendant compte des grands services que M. Georges Clemenceau a rendus à la cause de la paix et à ses collègues durant les nombreux mois qu'il a présidé les assises de la conférence de la paix, nous, les délégués, désirons lui exprimer nos sentiments d'estime et espérons que, dans le calme de sa retraite, il vivra assez longtemps pour voir son travail porter des fruits pour la gloire de la France et la prospérité du monde ”. Dans sa réponse, M. Clemenceau a manifesté une vive émotion. “ Je ne perdrai pas de vue la paix que nous sommes à conclure, a-t-il dit, et je continuerai à en suivre l'accomplissement jusqu'à mon dernier soupir ”. Puis, après avoir serré la main à ses collègues, il a quitté le ministère des affaires étrangères où, depuis un an, il venait presque tous les jours discuter les questions où l'avenir du monde était en jeu. Le conseil n'a

pu réussir à régler, avant de se dissoudre, les difficultés relatives à Fiume et au littoral oriental de l'Adriatique.

La demande officielle d'extradition du kaiser a été présentée à la Hollande. Après quelques jours de délai, le gouvernement de la Haye a donné sa réponse. Elle est négative, comme on pouvait s'y attendre. Voici quelques-uns des passages saillants de la note hollandaise. : " Le gouvernement de la reine, mû par des raisons imprescriptibles, ne peut envisager la question soulevée par la demande des puissances qu'au point de vue de son propre devoir. Il n'a été mêlé d'aucune façon aux origines de la guerre et il a maintenu sa neutralité jusqu'à la fin. Il se trouve donc relativement aux faits de la guerre dans une position différente de celle des puissances. Il rejette avec énergie tout soupçon d'abriter de son droit souverain et de son autorité morale des violations aux principes essentiels de la solidarité des nations, mais il ne peut admettre que ce soit un devoir international pour la Hollande de s'associer à cet acte de haute politique internationale des puissances. Si, dans l'avenir, il doit être institué par la Société des nations une juridiction internationale compétente pour juger, en cas de guerre, les actes considérés comme crimes et si les actes commis doivent être soumis à sa juridiction, la Hollande pourra alors s'associer au nouveau régime. Le gouvernement de la reine ne peut admettre dans le présent cas d'autre devoir que celui qui lui est imposé par les lois du royaume et la tradition nationale. Maintenant, ni les lois ni la constitution du royaume, qui sont fondées sur des principes de loi universellement reconnus ni une tradition séculaire respectable, qui a toujours fait de ce pays une terre de refuge pour les bannis des conflits internationaux, ne permettent au gouvernement de la Hollande d'accéder à la demande des puissances en enlevant à l'ex-empereur le bénéfice de ces lois et de cette tradition. La justice et

l'honneur national, dont le respect est un devoir sacré, s'y opposent. Le peuple hollandais, mû par les sentiments auxquels l'histoire du monde a rendu justice, ne pourrait trahir la foi de ceux qui se sont confiés à ses institutions libres ».

Nous ne dissimulerons pas que cette attitude nous paraît digne d'approbation. Nos lecteurs connaissent notre avis relativement aux procédures vindictives d'après-guerre. Le refus de la Hollande va mettre fin, espérons-le, à cette tentative malencontreuse des Alliés.

* * *

La session du parlement britannique ne s'ouvrira que le 10 février. En attendant on annonce la rentrée en scène de M. Asquith, qui profiterait d'une élection partielle dans une circonscription favorable au parti libéral pour retrouver un siège dans la chambre des communes. Il a prononcé ces jours derniers à Cambridge un discours qui pourrait être considéré comme un avant-coureur de son retour. L'ancien premier ministre a vivement critiqué le gouvernement. Il est certain que la situation politique et sociale est peu satisfaisante en ce moment. Les menaces de grève sont constamment à l'ordre du jour. L'offre faite par le gouvernement aux employés de chemins de fer, qui assurait à ces derniers une augmentation de salaire considérable, a été cependant rejetée par des assemblées tenues à Londres, à Northampton, à Cardiff et à Newcastle. Le salaire offert est le double de celui d'avant-guerre. Si le coût de la vie augmentait avant septembre prochain, les salaires, d'après le projet ministériel, s'accroîtraient d'un shilling par chaque cinq sous d'augmentation dans le coût de la vie. Et après septembre, les variations dans ce coût détermineraient les variations dans l'échelle des salaires. M. Thomas, secrétaire général de l'union des employés

de chemins de fer, a recommandé à ceux-ci d'accepter les offres du gouvernement au cours d'une assemblée à Birmingham. Suivant lui, quoique le règlement proposé n'accorde pas tout ce qui a été demandé, ce serait une faute de ne pas l'accepter.

Outre la question du travail, il y a la question d'Irlande, qui se dresse comme un sinistre nuage à l'horizon britannique. Elle nous paraît grosse de conflits et de crises redoutables pour la Grande-Bretagne. Le gouvernement et le parlement d'Angleterre ont devant eux une terrible tâche.

* * *

En France, le mois de janvier a été fécond en événements intéressants. Il a vu se faire l'élection présidentielle, bientôt suivie par l'avènement d'un ministère nouveau. Le choix du président a été une surprise pour l'opinion étrangère. Il y a deux mois, en France même, l'impression universelle était que M. Clemenceau serait le premier magistrat de la république française s'il le désirait. Nous nous en faisons l'écho dans notre chronique de décembre lorsque nous écrivions : " On affirme que si M. Clemenceau consentait à se laisser mettre en nomination, il serait assuré de 700 voix au moins. C'est dire que toute concurrence serait inutile. Mais s'il refuse absolument d'être élu, il est difficile de pronostiquer d'une manière certaine. M. Deschanel aurait de grandes chances. " Quand on relit les journaux français de fin d'année, on retrouve des expressions d'opinion analogues. Trois semaines seulement avant l'élection, le 26 décembre, une dépêche de la presse associée disait : " On se demande qui succédera à M. Clemenceau comme premier ministre. On parle de M. Alexandre Millerand, gouverneur actuel de l'Alsace-Lorraine. Celui-ci serait le candidat de M. Clemenceau.

M. René Viviani serait le candidat de l'extrême droite, mais on dit qu'il n'appartient à aucun des groupes qui composaient la combinaison républicaine lors des dernières élections, ce qui diminuerait ses chances d'arriver. On prend tellement pour fait acquis que M. Clemenceau sera président de la république que l'on ne parle d'aucun autre comme devant entrer au palais de l'Elysée ».

Eh bien, ce fait acquis ne devait jamais devenir un fait accompli. M. Clemenceau a consenti à se laisser porter candidat, et il n'a pas été élu. C'est pour lui incontestablement une désagréable aventure. Et auprès de l'opinion étrangère, il faut admettre que son insuccès a produit un assez vif désappointement. A distance, il nous semblait que l'élection quasi-unanime de M. Clemenceau à la présidence était dans l'ordre, qu'elle devait être le couronnement normal de ses deux années de gouvernement glorieux, à travers les plus effroyables crises que la France eût subies, qu'il y aurait une sorte d'eurythmie politique dans cette noble fin de carrière pour un homme dont les incontestables fautes avaient été comme voilées par sa vaillance morale, son magnifique optimisme national, l'éclat et la flamme de son énergie patriotique. Son échec, nous le confessons, a dérangé la conception que nous nous étions faite de la manière dont les choses allaient assurément se passer.

Cependant, après réflexion, nous commençons à comprendre comment cela est arrivé. Examinons d'abord les incidents de l'élection. On avait décidé de tenir un caucus préliminaire de sénateurs et de députés, afin de déterminer quel candidat pouvait réunir au congrès le plus grand nombre de votes. Et c'est à ce caucus que se sont manifestées les manoeuvres ayant pour objet d'écarter le premier ministre de la présidence. On a constaté que, par un travail habilement conduit, plus de la moitié des parlementaires pré-

sents favorisaient la candidature de M. Paul Deschanel. Et celui-ci recevait dix-neuf votes de plus que M. Clemenceau. En présence de ce résultat, ce dernier a déclaré que désormais il ne pouvait être question de sa candidature à la réunion du congrès qui devait avoir lieu le lendemain. Il refusait positivement de se laisser mettre en nomination. Et il envoyait à M. Léon Bourgeois, président du sénat, et futur président *ex-officio* du congrès, une lettre dans laquelle il disait : " Je prends la liberté de vous informer que j'enlève à mes amis l'autorisation de me porter candidat à la présidence de la république et que, s'ils méconnaissaient ma retraite et obtenaient pour moi une majorité de voix, je refuserais le mandat que l'on m'aurait confié ".

Après le caucus, quelques-uns des membres du ministère dont M. Clemenceau était le chef lui ayant apporté la nouvelle du scrutin défavorable, et insistant pour qu'il demeurât candidat quand même, il leur adressa ces paroles : " Ma résolution est prise et rien ne peut la changer. J'ai déclaré que je ne voulais pas être candidat mais que je n'avais pu résister à la pression de mes amis. De plus, j'avais rêvé que si j'eusse été élu j'aurais été un lien entre le gouvernement d'hier et celui de demain. Mais pour cette tâche il me fallait l'appui de tous. J'ai soumis à M. Millerand (mentionné comme le successeur probable de M. Clemenceau) trois de vos noms --- vous me permettrez de ne pas vous dire lesquels. Je lui ai d'ailleurs dit que je ne lui imposais pas ce choix. De fait, je l'ai averti que je ne voulais pas connaître son opinion sur ces trois noms et que je le laissais absolument libre. Maintenant, mon rôle est fini ".

Le caucus préliminaire a été tenu le 16 janvier. C'est le lendemain que l'élection présidentielle a eu lieu. Il y avait 889 membres présents, tant sénateurs que députés. Voici quel a été le résultat au premier tour de scrutin : Paul Des-

chanel, 734; Charles Jonnart, 66; Georges Clemenceau, 56; Léon Bourgeois, 6; capitaine Jacques Sadoul, 1. Vu le désistement de M. Clemenceau, le sentiment général chez les parlementaires était qu'il fallait donner au nouveau président une immense majorité, qui lui conférât plus d'autorité pour parler au nom de la France.

Maintenant à quoi faut-il attribuer l'échec de M. Clemenceau? Nous croyons qu'il est dû aux manoeuvres de quelques chefs de groupes, parmi lesquels M. Briand a été l'un des plus actifs. Ils ont probablement représenté que M. Clemenceau serait un président trop autoritaire, trop personnel, qu'il ne se contenterait pas du rôle défini par la constitution et voudrait non seulement régner mais gouverner, ce qui pourrait causer de graves inconvénients. Ils ont exploité sans doute les ressentiments des partis avancés, des socialistes et des radicaux-socialistes, contre le " Tigre ". Puis ils ont vraisemblablement insisté sur les qualités indéniables de M. Deschanel, qui est assurément l'une des plus brillantes personnalités politiques de la France à l'heure actuelle. Dans d'autres circonstances, ce dernier n'aurait probablement pas été leur homme. Mais en cette occasion, à cause de ses talents, de son éloquence, de sa distinction, de sa situation acquise, de ses relations sociales, il était celui qui pouvait réunir le plus de votes parmi la nouvelle représentation parlementaire. Et voilà comment il est devenu l'adversaire heureux de M. Clemenceau. Voici une appréciation que faisait de lui M. Alfred Capus dans le numéro de janvier des *Lectures pour tous*: " Chez M. Deschanel, tout se résout en éloquence. Cela est loin d'être un jugement péjoratif, l'éloquence étant une des plus grandes forces modernes et les démocraties ne pouvant s'en passer. Un parlement n'est capable d'agir que par la vertu de l'éloquence, et une nation libre ne se connaît que sous les espèces d'un parlement. Le nôtre, pendant la guerre, a subi beaucoup de cri-

tiques, mais il a eu le mérite de rester debout et face à l'ennemi aux plus tragiques instants. Il suffit que la nation se soit reconnue en lui aux heures du danger pour que son rôle soit loin d'être négligeable. Ce rôle, M. Deschanel a su l'incarner avec une maîtrise qui ne s'est pas démentie. Il n'a pas été ainsi que le président de la chambre, il a été un des chefs du pays. Il lui a parlé en même temps qu'à ses représentants et il a maintenu ce lien nécessaire entre une nation et ses élus qui ne se relâche pas sans que les ressorts du pays se détendent. Je ne veux pas comparer le poste qu'occupe M. Deschanel à celui de M. Clemenceau ou de M. Poincaré, mais l'homme a su dépasser sa fonction. Et l'opinion publique en a le sentiment lorsque, dans une vue encore un peu confuse de la prochaine élection à la présidence de la république, elle place M. Deschanel au premier rang des candidats. L'éloquence unie à la plus haute culture, une éloquence qui a toutes les envolées, et qui peut traduire aussi toutes les émotions, comme elle vient de le faire pendant cinq ans, la raison la plus droite et une carrière politique sans défaillances, ce sont des mérites qui désignent un homme à tous les genres de suffrages. La carrière de M. Deschanel a ceci encore de particulier que, quoique incomparablement brillante, elle n'est pas achevée en ses grandes lignes et contient des surprises. Le mois de janvier nous en réserve-t-il une ? Après coup, et M. Deschanel étant devenu président de la république française, M. Alfred Capus doit se féliciter d'avoir écrit ces lignes, où le point d'interrogation prenait une allure quasi-affirmative.

M. Paul Deschanel est né en 1856. Son père, M. Emile Deschanel, était un littérateur et un professeur estimé. On lui doit entre autres ouvrages un livre très intéressant intitulé : *Le romantisme de Racine*. Paul Deschanel fit de très fortes études classiques et juridiques. Il est licencié ès-lettres

et licencié en droit. Après avoir été secrétaire de deux ministres, il entra dans l'administration comme sous-préfet en 1877. En 1885 il fut élu député pour la circonscription de Nogent-le-Rotrou, dans le département d'Eure-et-Loir. Il a toujours conservé son mandat depuis cette date. En 1896, il devenait vice-président de la chambre. En 1898, il était élu président de ce corps, et il exerça ces fonctions jusqu'en 1902. Il fut alors défait, mais fut appelé trois ans plus tard à la présidence de la commission des affaires étrangères de la chambre des députés, poste qu'il occupa jusqu'en 1909. Il redevint président de la chambre en 1912, et fut constamment réélu jusqu'au moment où le vote du congrès lui a fait échanger cette présidence pour celle de la république. Il est membre de l'Académie française depuis 1899. On lui doit plusieurs ouvrages de politique, d'histoire et de littérature, dont les principaux sont : *Les intérêts français dans l'océan pacifique*, *Orateurs et hommes d'Etat*, *Figures de femmes*, *Figures littéraires*, *Questions actuelles*, *Décentralisation*, *La question sociale*, *La politique nouvelle*, etc. Par sa valeur personnelle, par sa culture et par sa carrière, M. Deschanel est certainement l'un des présidents les plus remarquables que la France se soit donnés depuis 1871. Le terme d'office de M. Poincaré n'expirera que le 18 février. Jusque-là M. Deschanel ne sera que président-élu.

Deux jours après l'élection présidentielle, M. Clemenceau a donné sa démission comme premier ministre et est rentré dans la vie privée. Ceci entraînait la formation d'un nouveau cabinet. M. Poincaré a chargé de cette tâche M. Millerand, désigné d'avance pour ce poste par la rumeur publique. Celui-ci a accepté cette mission et promptement constitué son ministère dont voici la composition : président du conseil et ministre des affaires étrangères, Alexandre Millerand ; ministre de la guerre, André Lefebvre ; ministre de la marine,

Landry; ministre de l'intérieur, Jules Steeg; ministre des finances, François Marsal; ministre du commerce, Isaac; ministre de l'agriculture, Ricard; ministre du travail, Jourdain; ministre de la justice, l'Hopitau; ministre des travaux publics, Letroquet; ministre de l'hygiène, Breton; ministre de l'instruction publique, André Honorat; ministre des régions libérées, Touron; ministre des pensions, Marginot; ministre des colonies, Albert Sarraut. Ce qui frappe à la lecture de cette liste, c'est la quantité de noms inconnus qu'elle renferme. Les habituels titulaires, par voie de rotation, des différents portefeuilles, semblent avoir disparu de la scène. Plusieurs spécialistes ont été choisis en dehors du parlement: exemple, M. Marsal, gérant de la banque de l'union parisienne, qui n'est ni sénateur ni député. La plupart des membres du ministère sont des hommes nouveaux.

Les débuts du cabinet Millerand ont été plutôt fâcheux. Trois jours après son entrée en fonctions, il lui est arrivé une mésaventure parlementaire peu encourageante. M. Léon Daudet, directeur de l'*Action française*, a interpellé le gouvernement relativement au choix de M. Jules Steeg comme ministre de l'intérieur. Il a déclaré que celui-ci a été un complice de Louis Malvy, ancien chef du même département, banni il y a environ dix-huit mois, après avoir été trouvé coupable de relations avec l'ennemi pendant la guerre, et du célèbre M. Caillaux, actuellement en prison sous prévention d'avoir pactisé avec les Allemands. Cette interpellation a déchaîné une tempête. M. Daudet a soutenu que M. Steeg continuait la politique de M. Malvy, quand il était ministre de l'intérieur dans le cabinet Painlevé. Le ministre attaqué n'était pas à la chambre au début de l'incident. Appelé en hâte par téléphone, il est venu se défendre en affirmant énergiquement qu'il avait toujours servi la France de tout son coeur et de toute son âme. M. Millerand a posé la question de confiance, et pendant quelques instants la situation du ministère a paru

très incertaine. Les ordres du jour se sont multipliés sur le bureau du président. Finalement le premier ministre a déclaré qu'il accepterait le suivant proposé par le député Dumésnil : " La chambre, approuvant les déclarations du gouvernement au sujet du choix du ministre de l'intérieur et rejetant toute addition, passe à l'ordre du jour ". Cette motion a été adoptée par 272 voix contre 23. Mais 300 députés se sont abstenus de voter, ce qui donne au résultat une signification menaçante pour le ministère. Ces trois cents abstentionnistes n'ont pas voulu renverser le cabinet dès son entrée en scène, comme cela était arrivé au ministère Ribot il y a cinq ou six ans. Mais en même temps ils ont évidemment eu l'intention de signifier à M. Millerand qu'ils ne peuvent approuver le choix de M. Steeg. Il sera intéressant de constater comment se sont répartis les votes et les abstentions parmi les différents groupes. Autant que nous pouvons le discerner, cette manifestation indique que la chambre nouvellement élue est décidément antiradicale et animée d'un très vif sentiment de patriotisme. M. Steeg est un anticlérical de la vieille école. C'est lui, croyons-nous, qui, visitant le Canada, il y a environ vingt-cinq ans, traitait avec un dédain fortement nuancé d'hostilité antireligieuse notre système d'instruction publique. Les dépêches annoncent que le ministère Millerand ne démissionnera pas, mais que M. Steeg, dont la situation n'est guère tenable, remettra son portefeuille.

* * *

Nous aurions voulu étudier, dans cette chronique, d'une manière assez approfondie, la situation politique belge, qui mérite de fixer notre attention. Mais l'espace nous fait défaut. Ce sera pour le mois prochain. Une revue des événements antérieurs et postérieurs à la guerre nous donnera, croyons-nous, la clef du résultat des récentes élections, où

le parti catholique a perdu cette majorité absolue et cette maîtrise du parlement dont il était en possession depuis plus d'un tiers de siècle.

* * *

Aux Etats-Unis, la question du traité est toujours en suspens. Les partis opposés dans le sénat manoeuvrent pour arriver à une entente qui permettrait l'adoption du traité de Versailles avec certaines réserves. Mais ces pourparlers n'ont pas encore abouti. Un discours récent de M. Bryan, l'ancien candidat à la présidence et l'ancien secrétaire d'Etat, semble indiquer que le parti démocrate va se diviser. M. Bryan s'est déclaré favorable à un compromis au sujet du traité. Ce discours était prononcé à un banquet donné pour célébrer ce que l'on appelle le Jackson Day. M. Wilson, incapable d'être présent, avait envoyé un message qui a été lu. Il y exprimait l'opinion que le traité pouvait être adopté avec certaines réserves dont l'objet serait de préciser le sens de certains passages douteux. Mais quant à l'adhésion loyale et complète de la république américaine au pacte de la ligue des nations, il devrait y avoir aux prochaines élections présidentielles une expression formelle de l'opinion du peuple, une sorte de plébiscite. M. Bryan a pris une position absolument contraire à cette idée. Le prestige de M. Wilson semble décroissant, même auprès de son parti. *Sic transit...*

* * *

Au Canada, on annonce l'ouverture de la session fédérale pour le 26 février. A Québec la session du parlement provincial suit paisiblement son cours.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 28 janvier 1920.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ETUDES ET APPRECIATIONS — NOUVEAUX MELANGES CANADIENS, par Mgr L.-A. Paquet, de l'Université Laval. — Chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, Québec, 1919.

Mgr Paquet fait grand honneur à la culture et aux lettres canadiennes. Ses six volumes de commentaires de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin et ses quatre volumes de *Droit public* de l'Eglise l'ont placé depuis longtemps au rang des théologiens et des penseurs les plus en vue du monde contemporain. Et ce n'est pas là un éloge banal, c'est une vérité. Nous savons, de science sûre, que les livres de l'éminent professeur de Québec sont lus et sont étudiés dans toutes les grandes écoles de théologie et de droit du monde. Il y a trente ans, nous le tenons de la bouche de feu Mgr Lorenzelli, alors professeur à la Propagande, il fut question de M. l'abbé Paquet, pour succéder à l'illustre Satolli, dans la chaire de dogme de la célèbre université romaine. S'il n'est pas allé enseigner à Rome, il a fièrement donné raison à ceux — ses anciens maîtres — qui lui manifestaient une si haute confiance. Or, ce théologien, qui s'égale aux plus grands docteurs, est resté bien canadien et patriote au fond de l'âme. Outre ses *Discours et allocutions*, qui furent si remarquables, voilà qu'il nous donne son troisième volume d'*Etudes et appréciations* ou de *Mélanges canadiens*, qui ne le seront pas moins. Maître de son style autant que de sa pensée, toujours égal à lui-même, Mgr Paquet met en garde, dans ce nouveau volume, ses compatriotes contre les *écueils funestes*, il leur prêche l'*union désirable*, il leur montre où se trouve, pour eux comme pour tous les peuples chrétiens, la *force souveraine*. Les plus graves problèmes de l'heure présente, à la lumière de sa haute science, sous sa plume si sûre et si limpide, s'éclaircissent superbement. " Notre pays, écrit-il dans son *Avant-Propos*, a éprouvé, dans presque tous les domaines, le funeste contre-coup du cataclysme mondial. Des secousses violentes ont ébranlé ses assises. Ce sont des éléments de paix, de réfection et de reconstruction nationale, que nous offrons, dans les présentes pages, au lecteur canadien. On y verra quels périls menacent notre avenir, par quels efforts patriotiques, et sous quelles influences religieuses, nous pouvons espérer bâtir un Canada uni et prospère. "

Jamais pages, en effet, ne furent plus pleines de choses substantielles, instructives et intéressantes. Mgr Paquet est un écrivain de race autant qu'un penseur d'élite. On ne répandra jamais trop ses livres, on ne les lira jamais assez !

E.-J. A.

* * *

COURS D'HISTOIRE DU CANADA (Tome I, 1760-1791), par Thomas Chapais, professeur d'histoire à l'Université Laval. — Chez Garneau, à Québec.

L'auteur du *Marquis de Montcalm* et de *Jean Talon*, comme aussi de tant de *Discours et Conférences*, qui ont instruit leurs lecteurs tout autant qu'ils avaient d'abord ému et fait vibrer leurs auditeurs, l'honorable Thomas Chapais, aujourd'hui enfin sénateur en même temps que conseiller législatif, était magnifiquement qualifié pour occuper une chaire d'histoire à Laval. Aussi a-t-on applaudi de partout, quand les autorités de Québec l'invitèrent, il y a quatre ans, à occuper ce poste d'honneur. Nous n'avons pas, ici, à la *Revue canadienne*, à présenter M. Chapais à nos lecteurs. Ils connaissent tous l'intéressant et toujours si judicieux chroniqueur de ces *A travers les faits et les oeuvres*, que publie, depuis plus de vingt ans, notre revue. Nous n'insisterons pas sur les mérites de notre éminent collaborateur. Nous voulons nous borner à le remercier de cette nouvelle contribution au trésor de nos lettres canadiennes que constitue ce premier tome de son cours d'histoire que d'autres évidemment suivront. Les livres de M. Chapais se recommandent d'eux-mêmes. En histoire du Canada, il est l'un de nos maîtres incontestés. " Il a le don, écrivait très justement M. Léo Pelland, de ressusciter le passé et de percer à jour la pénombre pleine de mystère qui cacherait à des yeux moins exercés le vrai rôle des acteurs du grand drame historique. Avec lui, l'histoire est faite sur des textes et des documents. Les personnages parlent, ils écrivent... ils agissent, on les suit à la trace... " En effet, les sept leçons qui nous racontent la période de notre histoire qui va de 1760 à 1791 sont bien vivantes et bien prenantes. M. Chapais nous confie que c'est là une période difficile à traiter pour un écrivain canadien-français, car c'est notre existence nationale et notre liberté religieuse qui étaient alors en cause. Il réclame, après examen, le mérite "d'un effort constant et énergique pour atteindre l'exactitude et respecter la justice". Nous n'avons pas qualité pour le juger. Mais il nous semble bien que sa sérénité et son impartialité sont au-dessus de tout soupçon, et nous avons la certitude que son style et sa manière, comme toujours, sont des plus entraînants et des plus captivants.

E.-J. A.

* * *

LAURIER ET SON TEMPS, par A.-D. Decelles, — Chez Beauchemin, à Montréal, 1920.

Comme son ami, M. L.-O. David, M. Decelles était sûrement des mieux qualifiés pour nous donner un livre sur Laurier. Ainsi qu'il le dit lui-même, ce nouveau volume fait naturellement suite à ses études sur Papineau, Lafontaine et Cartier. Il est, d'ailleurs, dans le même ton et de la même tenue littéraire. Je viens de lire d'un trait ce dernier-né du travailleur intelligent qu'est resté le vénérable conservateur de la bibliothèque du parlement d'Ottawa. Me permettra-t-on de dire qu'il ne me paraît pas aussi puissant que ses aînés? A mon humble avis, il y a là plus d'une appréciation discutable. Cette fameuse entente cordiale que le grand parlementaire canadien aurait tant voulu assurer entre les deux races qui cohabitent au Canada depuis cent-soixante ans, et pour laquelle il a jugé bon de faire tant de concessions, qu'est-elle, aujourd'hui, au dire même de M. Decelles? Quoi qu'il en soit, le livre de M. Decelles est bien intéressant. Il est de la plume d'un homme de bonne compagnie, d'un gentilhomme, qui continue la série de ceux dont il parle quelque part (p. VIII), les Papineau, les Vallières, les Panet, les Mgr Plessis, les Hector Fabre, les Napoléon Bourassa et les Laurier. Des mots de son livre resteront, tel celui-ci: " Personnalité presque introuvable ailleurs, Laurier, à la dignité du grand seigneur anglais, unissait l'urbanité du Français de haute culture. " Au chapitre intitulé *Prospérité du Canada* (pp. 96-112), M. Decelles fait entre son héros et les grands orateurs qui l'ont précédé ou furent ses contemporains (Papineau, Chauveau, Mercier, Chapleau) des rapprochements sur lesquels on reviendra souvent. Ce livre, comme tous les volumes du même auteur, a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes.

E.-J. A.

* * *

COMEDIENS ET AMATEURS, par Eugène Lassalle. — Au *Devoir*, à Montréal, 1919.

Pas n'est besoin de présenter au public l'auteur de ce nouveau volume. Comme l'écrit M. Frédéric Pelletier dans la préface, tous connaissent l'aimable et distingué professeur qui, depuis déjà de longues années, a

consacré, à Montréal, ses énergies de tous les instants à enseigner comment se manie, par la parole, cet outil incomparable qu'est la langue française. Et c'est vrai. Le sympathique directeur du Conservatoire Lassalle n'a que des amis. Aussi son livre a-t-il reçu partout le meilleur accueil. La presse de tous les partis l'a porté aux nues. Il est déjà dans toutes les mains. N'ai-je pas lu quelque part qu'on l'a, l'autre jour, distribué, en pleine chambre parlementaire, à messieurs nos députés de Québec? — C'est peut-être un danger, quand on est l'ami de M. Lassalle, de s'attribuer, au sujet de l'un de ses volumes, le rôle de critique. L'amitié se fait si facilement partiiale! Mais avec M. le professeur, et c'est ce qui m'enhardit, la critique a le droit de verser dans la louange sans cesser d'être impartiale. Son livre, *Comédiens et amateurs*, qui pèche un peu, me semble-t-il, contre la règle de l'unité de structure et de composition et qui n'est peut-être pas non plus écrit par un styliste de carrière — vous voyez que je ne le ménage pas! — est pourtant l'un des plus vivants et des plus intéressants qu'on puisse lire. A quoi cela tient-il? Je vais vous le dire d'un mot. C'est que M. Lassalle, dans son livre comme à la scène, est resté naturel, absolument naturel, avec un petit grain de méridional qui donne à sa manière je ne sais quel charme et quel piquant. Or, quelle belle qualité que le naturel, dans un écrit aussi bien que dans un monologue! Je suis un profane, tout ce qu'il y a de plus profane, dans les choses du théâtre. Je n'ai guère de compétence, par conséquent, pour me risquer à apprécier la valeur des conseils que M. Lassalle donne à ceux qui voudraient entrer dans la carrière. Tout ce que je peux dire, c'est que, du point de vue moral, il en donne de très bons. Sa façon d'appuyer la théorie qu'il expose par un exemple vécu ou une anecdote amusante est de celles qui captivent le mieux les lecteurs. Les quelques négligences de style qui se rencontrent çà et là passent, à cause de cette aisance d'allure, à peu près inaperçues. Dans la dernière partie de son volume, M. Lassalle raconte les péripéties mouvementées d'une tournée qu'il fit jadis en Asie. C'est — qu'il me pardonne de le dire comme je le pense — presque un hors-d'oeuvre, et cette partie eût été mieux à sa place dans un autre volume. Mais c'est bien intéressant quand même. A tout prendre, avec ses défauts et ses qualités — n'est-ce pas très humain d'avoir des défauts et des qualités? — *Comédiens et amateurs* est un livre qui sera lu et qui, je le crois sincèrement, fera du bien. L'auteur n'avait pas besoin de ce livre pour se faire connaître et se faire estimer; mais le livre ne nuira pas, au contraire, à la réputation de l'auteur.

E.-J. A.

* * *

CODE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS, par G.-A. Marsan, avocat et conseil du roi, professeur à l'Université de Montréal. — A Montréal, chez Wilson et Lafleur, 1920.

Je n'ai fait que parcourir trop à la hâte ce nouvel ouvrage de droit appliqué à la médecine et aux sciences qui s'y rapportent. D'ailleurs, pour juger un pareil travail à sa valeur, il faudrait une compétence que je n'ai pas. Cependant la lecture seule de la préface, qui est signée par l'un de nos collaborateurs à la *Revue canadienne*, M. le Dr Albert Lesage, et celle de l'introduction qui est de l'auteur même, suffisent pour faire comprendre l'importance et l'utilité de ce livre. "La législation médicale, écrit M. Lesage, est contenue dans un grand nombre de dispositions éparses dans nos statuts fédéraux et provinciaux. C'est pour épargner des recherches longues et difficiles aux praticiens et aux étudiants que ce *code* a été préparé..." "Les cours de la Faculté, dit M. Marsan lui-même, apprennent aux étudiants la médecine et les devoirs professionnels, le *code des médecins et chirurgiens* fera connaître aux étudiants et aux praticiens leurs droits et leurs intérêts professionnels." Ces quelques lignes suffisent pour faire comprendre à tous la portée et la valeur pratique d'un manuel comme celui-là. Avocat depuis vingt-cinq ans, professeur depuis dix ans, M. Marsan, qui s'est constamment intéressé aux questions médico-légales, était l'homme tout trouvé pour entreprendre et mener à bien un pareil travail. Nous savons, du reste, que c'est le résultat de pas moins de quinze années de labeur qu'il donne au public, au monde de la médecine et du barreau. Son livre sera d'une grande utilité. Ajoutons un mot pour dire que ce code nouveau devrait se trouver aussi dans la bibliothèque de tous nos confrères du sacerdoce. Le prêtre et le médecin se rencontrent souvent dans la vie. Il leur convient de s'entendre et de se comprendre. L'étude des lois qui concernent la pratique médicale sera toujours, entre les deux, un beau et utile sujet de conversation.

E.-J. A.